



2007

RAPPORT ANNUEL



ZWAHLEN & MAYR SA

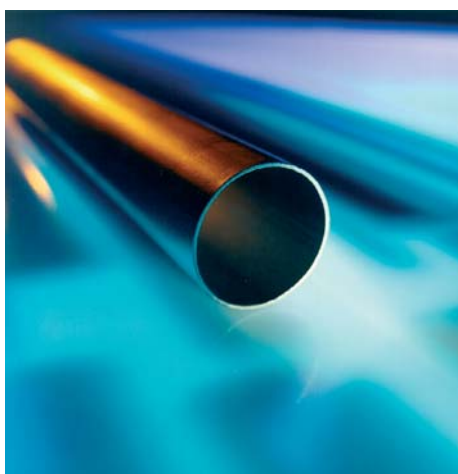


Zwahlen & Mayr Constructions Métalliques

Disposant d'un outil de production de grande dimension et performant, Zwahlen & Mayr est reconnu pour sa capacité à réaliser une gamme complète d'ouvrages métalliques : halles industrielles, bâtiments à étages, centres commerciaux, centres sportifs, stands d'exposition, pylônes, structures spéciales, etc...

Zwahlen & Mayr construit ou rénove une grande diversité de ponts rails et routes.

L'Euro-tête et le poteau mixte complètent la gamme et sont exécutés sous licence pour le marché romand par Zwahlen & Mayr.



Zwahlen & Mayr Tubes Inox

Depuis 1980, Zwahlen & Mayr produit à Aigle des tubes en acier inoxydable et alliage de nickel, destinés aux équipements et échangeurs de chaleur de l'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique ; fabriqués par profilage et soudage, ces tubes répondent à des exigences élevées d'étanchéité et de fiabilité.

Dès 1990, Zwahlen & Mayr s'est aussi spécialisé dans la fabrication de tubes étirés de haute précision utilisés dans l'industrie automobile, pour les appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques, et dans la construction de machines-outils.

Zwahlen & Mayr est devenu leader dans son domaine et exporte une part importante de sa production dans le monde entier.



Sommaire

| | |
|---------------------------------------|---|
| Ordre du jour de l'assemblée générale | 7 |
|---------------------------------------|---|

Comptes statutaires

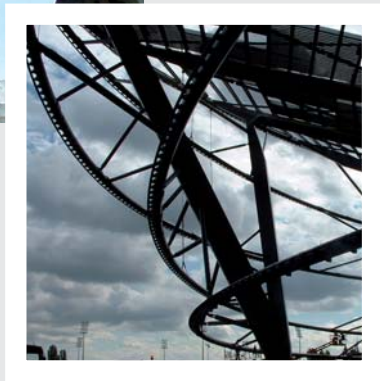
| | |
|---|----|
| Bilan | 8 |
| Compte de résultat | 10 |
| Annexe aux comptes et proposition de répartition du bénéfice disponible | 11 |
| Rapport de l'organe de révision | 14 |

Comptes consolidés

| | |
|--|----|
| Rapport du Conseil d'Administration | 15 |
| Bilan consolidé | 18 |
| Résultat consolidé | 20 |
| Variation des fonds propres consolidés | 21 |
| Tableau des flux de trésorerie consolidés | 22 |
| Notes aux états financiers consolidés | 23 |
| Rapport du réviseur des comptes consolidés | 55 |

Gouvernance d'entreprise

| | |
|--|----|
| Structure du groupe et actionnariat | 56 |
| Structure du capital | 56 |
| Conseil d'Administration | 58 |
| Direction | 62 |
| Rémunération, participation et prêts | 66 |
| Droits de participation des actionnaires | 66 |
| Prises de contrôle et mesures de défense | 67 |
| Organe de révision | 67 |
| Politique d'information | 68 |



Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à **l'assemblée générale ordinaire** le vendredi 25 avril 2008 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Zone Industrielle 2, Aigle (liste de présences dès 16.30H)

Ordre du jour de l'assemblée générale avec proposition du conseil d'administration

1. Commentaires du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés 2007

2. Rapports de l'organe de révision

3. Décision relative à:

- a.** Approbation du rapport annuel de l'exercice 2007
Proposition: Approbation
- b.** Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice 2007
Proposition: Approbation
- c.** Emploi du bénéfice au bilan
Proposition : attribution d'un dividende de 5%
- d.** Décharge aux membres du Conseil d'administration
Proposition: Décharge à tous les membres

4. Elections

- a.** Conseil d'administration: Réélection pour l'exercice 2008
- b.** Election de l'organe de révision
- c.** Election du réviseur des comptes consolidés

5. Divers et propositions individuelles

Le rapport annuel, les comptes statutaires et consolidés, les rapports de l'organe de révision et du réviseur des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au 23 avril 2008 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

à Lausanne: Banque Cantonale Vaudoise, UBS SA, Crédit Suisse
à Aigle: Banque Cantonale Vaudoise

Le Conseil d'Administration
à Aigle, le 27 mars 2008

COMPTES STATUTAIRES

Bilan

| | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|---|---------------|---------------|
| | KCHF | KCHF |
| ACTIF | | |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 1'581 | 7'103 |
| Comptes de régularisation | 0 | 269 |
| Créances clients | 19'037 | 14'007 |
| Créances clients, stés du Groupe | 447 | 451 |
| Créances fiscales | 2'075 | 1'690 |
| Autres créances | 817 | 765 |
| Stocks | 11'682 | 8'983 |
| Travaux en cours | 14'943 | 40'644 |
| Total actifs circulants | 50'582 | 73'912 |
| Terrains et immeubles | 14'498 | 15'751 |
| Installations techniques et équipements | 2'749 | 4'327 |
| Outillage industriel et commercial | 277 | 377 |
| Autres immobilisations corporelles | 243 | 370 |
| Immobilisations en cours | 435 | 39 |
| Immobilisations corporelles | 18'202 | 20'864 |
| Frais de développement | 0 | 15 |
| Autres immobilisations incorporelles | 211 | 302 |
| Immobilisations en cours | 0 | 40 |
| Immobilisations incorporelles | 211 | 357 |
| Total actifs immobilisés | 18'413 | 21'221 |
| Total actifs | 68'995 | 95'133 |

COMPTES STATUTAIRES

Bilan

| | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--|---------------|---------------|
| | KCHF | KCHF |
| PASSIF ET FONDS PROPRES | | |
| Dettes bancaires | 10'068 | 15'932 |
| Fournisseurs | 11'233 | 6'900 |
| Fournisseurs, stés du Groupe | 1'334 | 1'904 |
| Avances reçues sur commandes | 12'285 | 38'596 |
| Dettes fiscales | 483 | 802 |
| Autres créanciers | 2'899 | 1'399 |
| Autres créanciers, stés du Groupe | 1'182 | 1'189 |
| Part à court terme des engagements de leasing | 408 | 600 |
| Provision p/frais de recherche et développement | 400 | 400 |
| Provisions p/litige et risques produits | 0 | 199 |
| Provision p/risques industriels et travaux de garantie | 1'377 | 1'377 |
| Total engagements à court terme | 41'669 | 69'298 |
| Engagements de leasing à long terme | 688 | 1'096 |
| Total engagements à long terme | 688 | 1'096 |
| Capital-actions | 14'040 | 14'040 |
| Réserves générales | 2'413 | 2'385 |
| Réserves spéciales | 1'100 | 1'100 |
| Report de l'exercice précédent | 6'484 | 6'653 |
| Résultat de l'exercice | 2'601 | 561 |
| Total fonds propres des actionnaires de la société mère | 26'638 | 24'739 |
| Total passifs et fonds propres | 68'995 | 95'133 |

COMPTES STATUTAIRES

Compte de résultat

| | 31.12.2007 KCHF | Retraité 31.12.2006 KCHF |
|--|--------------------|--------------------------------|
| Chiffre d'affaires net | 113'879 | 88'883 |
| Autres produits d'exploitation | 213 | 97 |
| Total des produits d'exploitation | 114'092 | 88'980 |
| Matières premières, consommables et marchandises | (60'006) | (41'249) |
| Services, jouissance de biens de tiers | (18'980) | (17'253) |
| Frais de personnel | (27'160) | (25'444) |
| Autres charges d'exploitation | (538) | (171) |
| Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) | 7'408 | 4'863 |
| Amortissements | (3'452) | (3'951) |
| Résultat opérationnel (EBIT) | 3'956 | 912 |
| Charges financières | (862) | (514) |
| Produits financiers | 253 | 459 |
| Résultat avant impôts | 3'347 | 857 |
| Impôts sur le bénéfice | (746) | (296) |
| Résultat net de la période | 2'601 | 561 |

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

| | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--|---------------|--------------|
| | KCHF | KCHF |
| Engagements en faveur de tiers | 21 | 0 |
| Cautions et garanties sur trav. effectués | 10'791 | 9'675 |
| Unité constructions métalliques | 8'962 | 9'248 |
| Unité tubes inox | 1'829 | 427 |
| Restrictions de propriété pour propres engagements | | |
| Actifs mis en gage en garantie de propres engagements | | |
| Valeur au bilan | 14'498 | 15'751 |
| Constitution de gages | 6'000 | 6'000 |
| Utilisation de gages | 6'000 | 6'000 |
| Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles | | |
| Immeubles | 30'759 | 30'759 |
| Machines, installations, marchandises et mobilier | 21'990 | 21'990 |

Participations importantes

| Société | But | Capital de la société | Quote-part de participation | |
|-------------------|--|-----------------------|-----------------------------|------|
| | | | 2007 | 2006 |
| Efimex SA, Genève | Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature | CHF 600'000 | 100% | 100% |

Indications sur les actionnaires importants

| Nom | | Droit de vote en % |
|--|--------|--------------------|
| Sitindustrie Suisse SA | 25'000 | 35,61 |
| Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA) | 5'000 | 7,12 |

Retraitement des comptes 2006

Les rubriques "Chiffre d'affaires net" et "Matières premières, consommables et marchandises" ont été retraitées pour éliminer les mouvements internes d'un total de kCHF 8'860, non ajustés dans les comptes 2006 publié.

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

Rémunération des principaux dirigeants

| Conseil d'Administration | | 2007 | | Total |
|---------------------------------------|----------------|-------------------|---------------|----------------|
| | | Indemnités | Mandat | |
| en CHF | | | | |
| Pot Philippe | Président | 33'750 | | 33'750 |
| Bocciolone Fausto | Vice Président | 18'750 | | 18'750 |
| Rochat Jean-Claude | Secrétaire | 19'250 | | 19'250 |
| Badoux Jean-Claude | Membre | 13'750 | 37'500 | 51'250 |
| Bocciolone Massimo | Membre | 15'250 | | 15'250 |
| Dutoit Bernard | Membre | 15'250 | | 15'250 |
| Eynard Bruno | Membre | 13'000 | | 13'000 |
| Mortara Giulio | Membre | 13'750 | | 13'750 |
| Schmalz Peter | Membre | 13'000 | | 13'000 |
| Total Conseil d'Administration | | 155'750 | 37'500 | 193'250 |

Direction

| 2007 | | Indemnités | Charges de | Total |
|--------------------------------|-------------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| | | | | |
| en CHF | | | | |
| Garin Jean-Pierre | Directeur Constructions Métalliques | 179'659 | 266'417 | 446'076 |
| Autres membres de la direction | | 1'550'671 | 134'051 | 1'684'722 |
| Total Direction | | 1'730'330 | 400'468 | 2'130'798 |

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

KCHF

| | |
|--|--------------|
| Bénéfice reporté de l'exercice précédent | 6'484 |
| Bénéfice de l'exercice 2007 | 2'601 |
| Bénéfice au bilan | 9'085 |

Proposition du Conseil d'administration

| | |
|--|--------------|
| 5% de dividende sur le capital-actions de CHF 14'040'000.– | 702 |
| Attribution à la réserve générale | 138 |
| Report en nouvel exercice | 8'245 |
| Bénéfice au bilan | 9'085 |

A l'assemblée générale de
Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 25 mars 2008

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe, pages 8 à 13) de Zwahlen et Mayr S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

| | |
|---|---|
| Ernst & Young SA | |
|  |  |
| Mark Hawkins Expert-comptable diplômé (responsable du mandat) | Serge Clément Expert-comptable diplômé |

Rapport du Conseil d'Administration

Chiffre d'affaires et résultat net en forte hausse

Avec un chiffre d'affaires de CHF 114,329 millions, en augmentation de 28 % par rapport à 2006 (88,710 millions), Zwahlen & Mayr SA est parvenu à améliorer sensiblement sa rentabilité durant l'exercice 2007, malgré les résultats décevants cette année encore, de son unité de production Constructions Métalliques. Le résultat opérationnel (EBIT) a ainsi plus que doublé, s'établissant à CHF 4,760 millions (2,292 millions), alors que le résultat consolidé net augmente de 77 % à CHF 3,113 millions (1,752 millions).

Comme l'année dernière, l'unité Tubes Inox enregistre des résultats exceptionnels, imputables à une gestion particulièrement prudente et avisée des fluctuations de prix de la matière première et à une amélioration continue de sa productivité. Par contre, l'unité Constructions Métalliques est pénalisée par les marges insuffisantes des affaires acquises en 2006 et au début 2007 et par les coûts importants engendrés par notre pénétration accélérée des marchés étrangers.

Le fait de nous appuyer sur deux unités dont le dénominateur commun est certes l'acier, mais dont les cycles économiques sont souvent divergents est une stratégie globale qui se révèle ainsi une fois de plus judicieuse.

Unité de production Constructions métalliques

Conjoncture économique 2007

Dans le secteur de la construction métallique, l'amélioration conjoncturelle générale ne s'est fait sentir que durant le deuxième semestre 2007, avec malheureusement toujours de fortes pressions sur les marges, compte tenu des surcapacités de production existantes. L'augmentation massive du prix des aciers de construction et les difficultés d'approvisionnement qui en découlent se sont poursuivies, avec pour effet de diminuer la compétitivité de la branche par rapport au béton et au bois, en détournant certains maîtres d'ouvrage publics et privés de la réalisation de projets en constructions métalliques.

Enfin, l'achèvement à terme du réseau des routes nationales et de la première étape de Rail 2000 a pour conséquence une diminution prévisible de la réalisation d'ouvrages complexes et à haute valeur ajoutée tels que ponts-route, ponts-rail, structures de grandes portées ou complexes, qui mettent pleinement en œuvre les capacités de notre bureau technique et de notre outil de production.

Cette analyse a conduit notre Conseil d'administration à orienter dès 2005 notre stratégie vers l'exportation de ces prestations spécifiques en Italie et en France. L'affaiblissement du franc suisse par rapport à l'euro rend celles-ci compétitives, principalement sur le marché français caractérisé en outre par une augmentation générale des prix.

Marche des affaires en 2007

Avec un chiffre d'affaires en hausse de plus de 16 % à CHF 43,347 millions, notre activité a été soutenue par plusieurs commandes en Suisse, parmi lesquelles les structures de l'école de Leutschenbach, de la réhabilitation de l'ancienne papeterie de Versoix, de l'extension de la maternité de Genève et de la nouvelle usine Nespresso à Avenches. Par contre nos affaires se sont développées rapidement en France, avec l'achèvement d'une salle de spectacle de type Zénith de 10'000 places à Strasbourg, la livraison encore en cours de 5 ponts mixtes et de barrières de péage pour l'autoroute A41 Genève-Anancy ainsi que le début de la 2ème étape des tribunes avec couverture du stade de Reims.

Si la réalisation technique de ces ouvrages a été parfaitement maîtrisée et les délais d'exécution respectés, le résultat d'exploitation n'est de loin pas à la hauteur de nos attentes, du fait de marges insuffisantes en Suisse, mais également des coûts élevés de notre pénétration à l'étranger, suite à des difficultés administratives et contractuelles inattendues. Le non report des augmentations de prix de la matière première pèse également le résultat de certaines affaires. Les négociations engagées pour obtenir le paiement de prestations complémentaires effectuées sont toutefois toujours en cours.

Les entrées de commandes 2007 sont en hausse par rapport à 2006, à CHF 40 millions CHF, dont 25 % obtenus sur le marché français. Le marché suisse reste toujours prioritaire avec entre autres l'acquisition, à la suite d'un concours soumission, d'un pont mixte pour la ville de Lucerne et d'un hangar d'avion à l'aéroport de Genève.

Perspectives 2008

Les perspectives du marché de la construction en 2008 demeurent favorables aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, en dépit des turbulences boursières actuelles, mais avec toujours une pression persistante sur les marges. Notre unité est par contre confrontée à des défis nouveaux en matière de maîtrise des coûts, du fait de la hausse continue des prix de l'énergie et des matières premières. Pour y faire face, une réorganisation est en cours qui sera totalement opérationnelle au deuxième semestre 2008, afin d'améliorer la productivité ainsi que la capacité de production de nos ateliers et de notre service de montage en vue d'atteindre des objectifs plus ambitieux. Enfin, les séminaires de formation de nos responsables d'affaires se poursuivront, qui visent à améliorer leurs connaissances et à mieux anticiper, grâce à un suivi systématique, les besoins de notre clientèle et les actions qui en découlent.

Notre carnet de commandes représente 70% de notre plan de charge annuel, avec des perspectives d'acquisition réjouissantes, entre autres, des structures lourdes de l'extension du centre commercial Balxert à Genève et d'un important ouvrage d'art pour la ville de Nantes. Mais c'est surtout la qualité des affaires acquises qui nous permettent d'appréhender 2008 avec optimisme, basé sur une sensible amélioration des performances de notre unité Constructions Métalliques.

Unité de production Tubes Inox

Conjoncture économique 2007

Durant le premier semestre, le besoin mondial des aciers inoxydables a été très soutenu, bien que le prix du nickel ait atteint des sommets encore jamais égalés jusqu'alors, avec un maximum culminant à plus de 54'000 \$/tonne.

Dès le mois de juin, comme il fallait s'y attendre, la valeur boursière de ce métal a amorcé une chute vertigineuse avec une valeur retombant à 25'000 \$ / tonne en l'espace de 3 mois. En parallèle, les prix de l'acier inoxydable et de tous les produits dérivés à base de nickel se sont effondrés, processus fortement accéléré par les craintes d'un grand nombre de producteurs de se retrouver avec des produits rapidement surévalués, synonymes d'importantes pertes sur stocks en fin d'année.

Face à cette situation chaotique et irrationnelle, la demande des marchés des aciers inoxydables s'est fortement ralentie au cours du quatrième trimestre, dans l'attente d'un retour à la stabilité.

Marche des affaires en 2007

Dans cet environnement instable à souhait, notre unité de production a réalisé un exercice 2007 tout à fait exceptionnel, tirant le meilleur parti de cette situation très particulière : durant les sept premiers mois de l'année, l'augmentation continue du prix de l'extra d'alliage du nickel, phénomène déjà amorcé en 2006, nous a été bénéfique, en améliorant sensiblement nos marges commerciales ; à partir du mois d'août, nos ventes basées sur des prix fermés, incluant l'extra d'alliage, et une évaluation des stocks non spéculative, nous ont permis de ne pas être sanctionnés par l'effondrement des prix, conservant ainsi les résultats financiers positifs enregistrés jusque-là.

De plus, la production d'une importante commande de tubes, destinés à deux échangeurs de chaleur au Qatar, pour le projet GPL (Gas To Liquid) O2 Pearl de Shell, a permis de dégager des marges positives supplémentaires en raison de la qualité et de la rigueur de son exécution dans nos ateliers.

Le chiffre d'affaires de notre unité enregistre ainsi une hausse de plus de 37 % à CHF 70,352 millions, et un résultat opérationnel (EBIT) particulièrement brillant, puisque plus que doublé par rapport à 2006, à CHF 9,513 millions.

Perspectives 2008

L'incertitude des marchés et la volatilité du nickel sont des facteurs qui freinent fortement les activités commerciales et grèvent lourdement le niveau des prix de vente. La concurrence des producteurs de tubes inox en Europe est de ce fait très forte et chaque usine doit faire face à un manque de travail général.

Notre portefeuille de commandes est relativement bien chargé, avec toutefois un manque de commandes à court terme, nous obligeant ainsi à diminuer nos marges afin d'assurer la pleine charge de nos lignes de production.

En dépit d'un environnement économique devenu plus incertain, nous restons toutefois optimistes et confiants dans nos capacités à maîtriser les difficultés de notre marché et à assurer des résultats également positifs en 2008. Nous sommes toutefois conscients que ceux-ci n'atteindront pas le niveau exceptionnel de l'exercice 2007.

En conclusion

Le conseil d'administration est soulagé d'avoir pu maintenir des résultats positifs en dépit d'un exercice particulièrement difficile et contrasté, grâce à l'engagement de tous nos collaboratrices et collaborateurs. Mais cet engagement n'est pas suffisant si l'intérêt et la fidélité de la clientèle de la société ne lui demeure pas acquise. Aussi tenons-nous à réitérer ici nos vifs remerciements à l'ensemble de nos clients pour la confiance qu'ils ne cessent de témoigner, par leurs commandes, à l'égard de Zwahlen & Mayr SA. Il les assure que notre société poursuivra sa stratégie visant à maintenir un haut niveau de qualité, tout en proposant des solutions innovatrices qui répondent pleinement à leurs besoins.

Il exprime également sa reconnaissance à la direction, aux cadres et à tous les collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'aux entreprises sous-traitantes, pour les efforts consentis durant l'exercice 2007 afin de maîtriser un environnement devenu plus difficile et exigeant.

Il tient enfin à remercier les actionnaires de la société pour leur confiance en l'avenir et leur soutien à l'égard de la stratégie développée par le Conseil d'administration.

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

| | Note | 31.12.2007 KCHF | 31.12.2006 KCHF |
|--|------|--------------------|--------------------|
| ACTIF | | | |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 12 | 1'712 | 7'126 |
| Comptes de régularisation | | - | 269 |
| Créances clients | 13 | 20'444 | 15'159 |
| Créances clients, parties liées | 13 | 447 | 451 |
| Impôts à récupérer sur le résultat | | 246 | 470 |
| Autres créances fiscales | | 2'046 | 1'239 |
| Autres créances | | 817 | 765 |
| Stocks | 14 | 14'814 | 12'115 |
| Travaux en cours | 15 | 10'122 | 7'947 |
| Total actifs circulants | | 50'648 | 45'541 |
| Actif d'impôts différés | 10 | 30 | - |
| Terrains et immeubles | | 16'238 | 17'087 |
| Installations techniques et équipements | | 5'546 | 6'368 |
| Outillage industriel et commercial | | 277 | 378 |
| Autres immobilisations corporelles | | 399 | 515 |
| Immobilisations en cours | | 435 | 39 |
| Immobilisations corporelles | 16 | 22'895 | 24'387 |
| Frais de développement | | 26 | 57 |
| Droits de brevets | | 24 | 50 |
| Licenses et développements informatiques | | 505 | 659 |
| Immobilisations en cours | | - | 40 |
| Immobilisations incorporelles | 17 | 555 | 806 |
| Total actifs immobilisés | | 23'480 | 25'193 |
| Total actifs | | 74'128 | 70'734 |

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

| | Note | 31.12.2007 KCHF | 31.12.2006 KCHF |
|--|------|--------------------|--------------------|
| PASSIF ET FONDS PROPRES | | | |
| Dettes bancaires | 18 | 10'068 | 15'940 |
| Fournisseurs | | 11'600 | 6'915 |
| Fournisseurs, parties liées | | 1'477 | 1'904 |
| Travaux en cours | 15 | 3'950 | 2'385 |
| Impôts dus sur le résultat | | 425 | 77 |
| Autres dettes fiscales | | 270 | 617 |
| Autres créanciers | | 2'899 | 1'309 |
| Part à court terme des engagements de leasing | 18 | 408 | 600 |
| Provisions à court terme | 19 | - | 174 |
| Total engagements à court terme | | 31'097 | 29'921 |
| Engagements de leasing à long terme | 18 | 688 | 1'096 |
| Provision pour impôts différés | 10 | 3'500 | 3'285 |
| Total engagements à long terme | | 4'188 | 4'381 |
| Capital-actions | 21 | 14'040 | 14'040 |
| Résultats accumulés | | 21'690 | 20'640 |
| Résultat de l'exercice | | 3'113 | 1'752 |
| Total fonds propres des actionnaires de la société mère | | 38'843 | 36'432 |
| Total passifs et fonds propres | | 74'128 | 70'734 |

COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat consolidé

| | Note | 2007 KCHF | Retraité 2006 KCHF |
|--|--------|----------------|--------------------------|
| Chiffre d'affaires net | 3 | 114'329 | 88'710 |
| Autres produits d'exploitation | 4 | 207 | 478 |
| Total des produits d'exploitation | | 114'536 | 89'188 |
| Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement | 5 | (60'006) | (41'450) |
| Services, jouissance de biens de tiers | 6 | (19'580) | (17'177) |
| Frais de personnel | 7 | (27'258) | (25'382) |
| Autres charges d'exploitation | 8 | (543) | (219) |
| Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) | | 7'149 | 4'960 |
| Amortissements | 16, 17 | (2'389) | (2'668) |
| Résultat opérationnel (EBIT) | | 4'760 | 2'292 |
| Charges financières | 9 | (2'900) | (749) |
| Produits financiers | 9 | 2'340 | 664 |
| Résultat avant impôts | | 4'200 | 2'207 |
| Impôts sur le bénéfice | 10 | (1'087) | (455) |
| Résultat net de l'exercice | | 3'113 | 1'752 |
| Attribuable aux: | | | |
| – Actionnaires de Zwahlen & Mayr SA | | 3'113 | 1'752 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | | 70'200 | 70'200 |
| Résultat par action (en CHF)* | | 44.34 | 24.96 |

* il n'y a aucun effet de dilution

COMPTES CONSOLIDES

Variation des fonds propres consolidés

| En KCHF | Fonds propres des actionnaires de la société mère | | | Total |
|----------------------------|---|--|---------------------------|---------------|
| | Capital-actions | Résultats accumulés non distribués | Résultat de l'exercice | |
| Etat au 1.1.2006 | 14'040 | 19'241 | 2'101 | 35'382 |
| Transfert du bénéfice 2005 | | 2'101 | (2'101) | - |
| Dividendes versés | | (702) | | (702) |
| Résultat de l'exercice | | | 1'752 | 1'752 |
| Etat au 31.12.2006 | 14'040 | 20'640 | 1'752 | 36'432 |
| Etat au 1.1.2007 | 14'040 | 20'640 | 1'752 | 36'432 |
| Transfert du bénéfice 2006 | | 1'752 | (1'752) | - |
| Dividendes versés | | (702) | | (702) |
| Résultat de l'exercice | | | 3'113 | 3'113 |
| Etat au 31.12.2007 | 14'040 | 21'690 | 3'113 | 38'843 |

COMPTES CONSOLIDES

Tableau des flux de trésoreries consolidés

| | Note | 2007 KCHF | Retraité 2006 KCHF |
|---|------|----------------|--------------------------|
| Résultat avant impôts | | 4'200 | 2'207 |
| Elimination des éléments sans incidences sur les liquidités : | | | |
| - Amortissements | | 2'389 | 2'668 |
| - Variations des provisions et corrections de valeur | | (39) | (548) |
| - Différences de change non réalisées | | 114 | (282) |
| - Produits d'intérêts | | (94) | (98) |
| - Charges d'intérêts | | 594 | 423 |
| Variations du fonds de roulement | 25 | (3'665) | 1'280 |
| Impôts payés | | (330) | (514) |
| Intérêts payés | | (689) | (351) |
| Intérêts reçus | | 94 | 98 |
| Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles | | 2'574 | 4'883 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | | (592) | (868) |
| Produit de la vente d'immobilisations corporelles | | - | 2 |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | | (54) | (167) |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement | | (646) | (1'033) |
| Augmentation des dettes bancaires | | - | 1'656 |
| Remboursement des dettes bancaires | | (5'777) | - |
| Remboursement des leasings financiers | | (600) | (850) |
| Dividendes versés | | (702) | (702) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | | (7'079) | 104 |
| Variation des liquidités et équivalents de liquidités | | (5'151) | 3'954 |
| Liquidités et équivalents de liquidités en début de période | | 7'126 | 2'905 |
| Effet des variations de change | | (263) | 267 |
| Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période | | 1'712 | 7'126 |

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations relatives au Groupe

Zwahlen & Mayr SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se trouve au chemin des Isles, Zone industrielle 2 à Aigle en Suisse. Les principales activités du groupe Zwahlen & Mayr sont décrites dans la Note 2 ci-après.

1.1. Base de présentation

Les états financiers consolidés du groupe Zwahlen & Mayr ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi qu'aux interprétations publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC). Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers mentionnés ci-après qui sont évalués à leur juste valeur.

1.2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Zwahlen & Mayr SA et de sa filiale Efimex SA détenue à 100% et intégrée globalement. Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année en utilisant des politiques comptables identiques à celles utilisées par Zwahlen & Mayr SA.

Toutes les transactions et soldes intra-groupe, y compris les charges et produits sont intégralement éliminés en consolidation. Les bénéfices et pertes découlant de transactions intra-groupe et qui sont compris dans la valeur des actifs sont également intégralement éliminés en consolidation.

1.3. Changements de méthodes comptables

Les principes comptables appliqués sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clôturant au 31 décembre 2006, à l'exception des changements de principes comptables mentionnés ci-dessous.

Le groupe a adopté les amendements aux normes et nouvelles interprétations suivants durant l'exercice. L'adoption des normes révisées et des interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe, toutefois des informations supplémentaires sont nécessaires:

Norme / Interprétation

| | |
|----------|--|
| IAS 1 | Présentation des états financiers, informations sur le capital |
| IFRS 7 | Instruments financiers : 'Informations à fournir' |
| IFRIC 8 | 'Champ d'application d'IFRS 2'. |
| IFRIC 9 | 'Réexamen des dérivés incorporées'. |
| IFRIC 10 | Information financière intermédiaire et dépréciation |

Les principaux impacts de ces changements sont les suivants :

IAS 1 Présentation des états financiers

Cet amendement requiert que le Groupe présente de nouvelles informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Groupe. Ces nouvelles informations sont données en Note 26.

IFRS 7 Instruments financiers – Information à fournir

Cette norme requiert que les notes annexes permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le caractère significatif des instruments financiers du Groupe ainsi que la nature et l'étendue des risques liés à ces instruments financiers. Les nouvelles informations à présenter sont incluses dans les états financiers. Bien que sans incidence sur la performance ou la situation financière, l'information comparative a été revue.

IFRIC 8 Champ d'application IFRS 2

Cette interprétation requiert d'appliquer IFRS 2 à toutes transactions dans le cadre desquelles l'entité ne peut précisément identifier tout ou partie des biens reçus, en particulier lorsque des instruments de capitaux propres sont émis, alors que la contrepartie reçue se révèle être d'une valeur inférieure à la juste valeur dudit paiement fondé sur des actions. Cette interprétation n'est pas applicable pour le groupe et donc il n'y a eu aucun impact sur la performance ou la situation financière du Groupe.

IFRIC 9 Réexamen des dérivés incorporés

IFRIC 9 stipule le fait qu'une entité est tenue d'évaluer l'existence d'un dérivé incorporé au moment où elle devient partie au contrat, les révisions ultérieures étant limitées aux seuls cas de modification substantielle des flux de trésorerie. Dans la mesure où le Groupe ne détient pas d'instrument dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte, l'interprétation n'a pas eu d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe.

IFRIC 10 Information financière intermédiaire et dépréciation

Le Groupe a adopté l'interprétation IFRIC 10 à compter du 1er janvier 2007. Cette interprétation précise qu'une entité ne doit pas reprendre une perte de valeur comptabilisée au titre d'une période intermédiaire précédente et portant sur un goodwill ou sur un placement dans un instrument de capitaux propres ou dans un actif financier comptabilisé au coût. Dans la mesure où le Groupe n'avait pas constaté de telle reprise, l'interprétation n'a pas eu d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe.

1.4. Jugements comptables essentiels, estimations et hypothèses

Jugements comptables essentiels

Dans l'application des principes comptables du groupe, la direction n'a pas dû s'appuyer sur des jugements particuliers qui pourraient avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés concernant les sources principales d'incertitude futures et autres concernant les estimations faites à la date du bilan et qui contiennent un risque significatif de générer un ajustement matériel des valeurs comptables des actifs et passifs sur le prochain exercice comptable, sont présentées ci-après:

Estimation des coûts de construction et des travaux en cours

L'évaluation des travaux en cours est effectuée sur la base de l'estimation des coûts et des produits engendrés par chaque projet. Les coûts globaux des projets sont établis à partir des offres des sous-traitants et fournisseurs ainsi que du calcul des coûts des propres prestations. L'évaluation des propres prestations provient d'une analyse des heures nécessaires à la réalisation de chaque projet au taux horaire de chacun des centres de coût utilisés. L'évaluation des charges et produits d'un projet est effectuée mensuellement. Une attention plus soutenue est portée lors des résultats semestriels ainsi qu'à la date de clôture des comptes. Selon l'évolution de l'affaire, les valeurs comptables sont ajustées selon la méthode du pourcentage d'avancement (méthode PoC) pour obtenir une prévision à finir la plus proche possible de la réalité technique et financière de l'affaire. La valeur comptable des travaux en cours actifs est de KCHF 10'122 au 31 décembre 2007 (2006 : KCHF 7'947) et la valeur comptable des travaux en cours passifs est de KCHF 3'950 au 31 décembre 2007 (2006 : KCHF 2'385).

Engagements de retraite en faveur du personnel

Le coût de prévoyance concernant les régimes à prestations définies est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle implique de faire des estimations sur les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs, les augmentations futures de salaires, les taux de mortalité et sur les augmentations futures des rentes. En raison de la nature à long terme de ces prestations, de telles estimations sont sujettes à une importante incertitude. Au 31.12.2007 et 31.12.2006, aucun engagement n'a été retenu au bilan (pour plus de détails se référer à la note 20).

1.5. Principes comptables essentiels

Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Toutes les sociétés du Groupe présentent leurs comptes en CHF.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires comprend tous les produits des activités du groupe (Constructions métalliques, Tubes soudés et Tubes étirés), déduction faite des escomptes et des rabais. Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison des prestations ou, pour les contrats de construction, en fonction du degré d'avancement.

Chiffre d'affaires et coûts des travaux en cours

Lorsque le résultat d'une commande en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Le degré d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du contrat. A partir de l'instant où le client est d'accord sur les travaux complémentaires à réaliser et sur les suppléments de prix qui s'y rattachent, le produit correspondant est intégré dans l'affaire.

Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S'il apparaît que l'ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement en charges.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur exercices antérieurs. L'obligation fiscale actuelle du groupe est calculée en utilisant les taux d'imposition en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs des états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour compenser ces différences temporelles déductibles et pertes fiscales reportables. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments inscrits dans les fonds propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponibles pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutable de compenser les actifs d'impôt courant avec les passifs d'impôt courant et lorsqu'ils se réfèrent à des impôts sur le bénéfice prélevés par la même autorité fiscale, au sein de la même entité, et lorsque le groupe entend liquider ses actifs et passifs d'impôts sur une base nette.

Coût d'emprunts

Il n'y a pas d'emprunt directement attribuable à des actifs déterminés, ainsi toutes les charges d'intérêts financiers sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Actifs financiers

Les actifs financiers inclus dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente. Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables.

Tous les achats et ventes "normalisés" d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter l'actif. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend, d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme. Les dérivés entrent également dans cette catégorie à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture. Après leur comptabilisation initiale, les actifs de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains et pertes sont immédiatement reconnus en résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, sont classés en qualité de placements détenus jusqu'à leur échéance, dès lors que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat quand ces investissements sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Après comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes y afférents sont comptabilisés directement en capitaux propres. Lorsqu'un actif disponible à la vente est décomptabilisé ou doit faire l'objet d'une dépréciation, le profit ou la perte cumulé(e) précédemment comptabilisé(e) en capitaux propres est enregistré(e) en résultat.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements à court terme d'une durée originale maximale de 90 jours.

Créances

Les créances clients sont évaluées aux montants facturés, sous déduction des corrections de valeur pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont constituées sur la base de la différence entre le montant dû selon les termes contractuels de la facture et les flux de trésorerie futurs estimés. Le montant de la perte respective estimée est enregistré dans le compte de résultat, via l'utilisation des provisions pour créances douteuses. Les créances dépréciées sont constatées en pertes quand elles sont jugées irrécouvrables.

Stocks

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Travaux en cours

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement. La classification «actif» ou «passif» se détermine individuellement au niveau de chaque projet.

Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste travaux en cours. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour une commande donnée, le chiffre indiqué apparaît dans les actifs circulants. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements à court terme. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Ces valeurs incluent les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions ou aux productions de biens. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et que son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des immobilisations en cours de construction, sont amorties linéairement sur la durée d'utilité de chaque objet. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

| | |
|---|------------|
| ■ Immeubles | 33 ans |
| ■ Installations techniques et équipements | 8 – 10 ans |
| ■ Outillage industriel et commercial | 12.5 ans |
| ■ Equipements informatiques et autres | 5 ans |

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

| | |
|--------------------------------|---------|
| ■ Frais de développement | 5 ans |
| ■ Droits de brevet | 5 ans |
| ■ Développements informatiques | 3-8 ans |

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser ou de le vendre, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture, s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. En présence d'une telle présomption le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif et une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif pris isolément, à moins que l'actif ne génère des flux de trésorerie largement dépendants d'autres actifs ou groupe d'actifs. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en appliquant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une dépréciation comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise en cas de changement dans les estimations de la détermination de la valeur recouvrable. La reprise est comptabilisée dans le compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune dépréciation de valeur n'avait été comptabilisée.

Leasing

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations corporelles avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

Dettes bancaires

Les dettes bancaires comprennent les avances à terme fixe ainsi que les découverts bancaires. Elles sont évaluées initialement à leur juste valeur puis elles sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Fournisseurs et autres créanciers

Les fournisseurs et autres créanciers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que le groupe sera tenu d'éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation puisse être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires, pour éteindre l'obligation à la date du bilan. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

Engagements envers le personnel

Les employés de Zwahlen & Mayr SA (Efimex SA n'ayant pas d'employé) sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur et les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du groupe. Cette fondation est considérée au regard d'IAS 19 comme une fondation à primauté des prestations. Les engagements du groupe en résultant ainsi que la charge de prévoyance sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements sont évalués chaque année par un actuaire agréé.

L'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme dette ou actif au bilan, en tenant compte des écarts actuariels cumulés non encore comptabilisés au compte de résultat. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le groupe. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé au bilan mais est indiqué dans les notes.

Des écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs du régime à primauté des prestations. Ces écarts sont comptabilisés au compte de résultat pour la partie excédant les 10% du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs à la fin de l'exercice précédent, cette partie excédentaire étant imputée en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné. Les écarts actuariels non encore comptabilisés au compte de résultat sont pris en compte au bilan.

La charge de prévoyance comptabilisée au compte de résultat pour ce régime à primauté des prestations comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs ainsi que les écarts actuariels, dans la mesure où ces derniers sont comptabilisés au compte de résultat.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des engagements possibles qui résultent d'événements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non-occurrence d'un ou de plusieurs événements futurs incertains sur lesquels le groupe n'a pas le contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes.

Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'administration. Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

1.6. Changement de présentation

Tableau des flux de trésorerie

La détermination, selon la méthode indirecte, du flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles a été modifiée afin de partir du résultat avant impôts. Auparavant, ce flux était déterminé en partant de l'EBIT. L'information comparative au titre de l'exercice 2006 a été retraitée conformément à la nouvelle présentation. De plus, les flux d'intérêts payés et reçus ont été modifiés pour l'exercice 2006 car ceux-ci intégraient les flux relatifs aux frais et commissions bancaires (KCHF 125) aux pertes de change réalisées (KCHF 201) et aux gains de change réalisés (KCHF 284). Toutefois, ces modifications n'ont eu aucun impact sur le montant net du flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

1.7. Correction d'erreur

Le Groupe a constaté en 2007 que les ventes effectuées par le secteur des Tubes soudés au secteur des Tubes étirés étaient comptabilisées comme des ventes, respectivement des achats, réalisés avec des tiers. En conséquence, ces opérations n'étaient pas identifiées comme opérations internes et n'étaient dès lors pas éliminées dans le compte de résultat, ni présentées dans les informations sectorielles. Cette erreur a été corrigée et l'information comparative de l'exercice 2006 a été retraitée. L'impact de ce retraitement n'a généré aucune incidence sur le résultat opérationnel ni sur le résultat net de l'exercice. Toutefois, les montants présentés au titre du chiffre d'affaires et des matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement étaient surévalués en 2006 de KCHF 8'860. L'effet de la correction pour la période du 1er janvier au 30 juin 2007 est de KCHF 7'829.

1.8. Modifications des normes IFRS susceptibles d'affecter le groupe après le 31.12.2007

A la date d'autorisation de publication des états financiers, les normes, amendements et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptées de façon anticipée par le Groupe :

IAS 1 Révisée – Présentation des états financiers

La norme IAS 1 révisée est applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009. L'objet de la révision est de faciliter l'analyse et la comparaison par les utilisateurs de l'information donnée dans les états financiers. Les changements apportés consistent à donner une nouvelle dénomination des éléments des états financiers, imposer la présentation d'un état de situation financière à la date d'ouverture de la plus ancienne période comparative présentée lors d'une application rétrospective ou d'un retraitement rétrospectif, introduire un état de résultat global et à donner des informations séparées sur les impôts et les dividendes. Le Groupe adoptera cette norme révisée à partir du 1er janvier 2009, mais aucune incidence sur ses résultats ou sa situation financière n'est anticipé.

IAS 23 Amendement – Coûts d'Emprunt

Une révision d'IAS 23 Coûts d'emprunt a été publiée en mars 2007, et est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. L'objet de la révision est de rendre obligatoire la capitalisation des coûts d'emprunt dès lors qu'ils sont relatifs à un actif éligible. Un actif éligible est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Conformément aux dispositions transitoires prévues par la norme, le Groupe procédera à, une application prospective de ces dispositions. En conséquence les coûts d'emprunt relatifs à des actifs éligibles, seront capitalisés à compter du 1er janvier 2009. Il ne sera procédé à aucun retraitement des coûts d'emprunt encourus jusqu'à cette date et enregistrés en charges

IFRS 3 Révisée – Regroupement d'entreprise, IAS 27 Révisée - Etats financiers consolidés et individuels

Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont applicables aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009. La norme IFRS 3 révisée introduit plusieurs modifications dans le traitement des regroupements d'entreprises qui auront un impact sur le goodwill comptabilisé, les résultats publiés durant la période où l'acquisition se produit ainsi que sur les résultats futurs. La norme IAS 27 révisée impose que les variations de participation d'une mère dans une filiale qui ne constituent pas une perte de contrôle, soient comptabilisées comme des transactions sur les capitaux propres. Dès lors, de telles variations n'auront aucun impact sur le goodwill et aucun profit ni perte ne sera comptabilisé. Les changements introduits par ces deux normes révisées doivent être appliqués de façon prospective et auront un impact sur les acquisitions futures et sur les transactions futures avec les minoritaires.

IFRS 8 – Segments opérationnels

IFRS 8 est applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009. Cette nouvelle norme impose une approche managériale selon laquelle l'information sur les segments doit être présentée sur la même base que celle utilisée en interne. Le Groupe adoptera IFRS 8 à partir du 1er janvier 2009. La détermination de l'impact est encore en cours d'évaluation par la direction, toutefois aucun changement significatif par rapport à l'information sectorielle actuellement fournie n'est attendu.

IFRIC 14 Interprétation d'IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction.

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2008. Elle donne des directives sur l'évaluation de la limite selon la norme IAS 19 concernant le montant de l'excédent qui peut être reconnu à l'actif. Elle explique également comment un actif ou un passif de prévoyance peut être affecté par une obligation statutaire ou contractuelle de financement minimum. Le groupe adoptera cet amendement à partir du 1er janvier 2008, mais aucun impact sur les comptes du Groupe n'est anticipé.

Les normes et interprétations suivantes ne sont soit pas applicable au Groupe:

IAS 1 Amendement – Présentation des états financiers & IAS 32 Amendement – Instruments financiers
(applicables aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009)

IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations
(applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009)

IFRIC 11 – IFRS 2: Actions propres et transactions intra-groupe
(applicable aux exercices ouverts à partir du 1er mars 2007)

IFRIC 12 – Accords de concession de services (applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2008)

IFRIC 13 – Programmes de fidélisation de la clientèle (applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2008)

2. Information sectorielle

L'information sectorielle reflète la structure opérationnelle du groupe. Le premier niveau d'information sectorielle correspond aux secteurs d'activités car les risques et la rentabilité du groupe sont principalement affectés par les différences entre les produits et les services fournis. L'information de second niveau correspond aux secteurs géographiques.

L'organisation opérationnelle du groupe est basée sur les principaux secteurs d'activités suivants :

- **Constructions métalliques (CM)** – réalisations de gammes complètes d'ouvrages métalliques;
- **Tubes soudés (TS)** – fabrication de tubes en inox par profilage et soudage destinés aux équipements et échangeurs de chaleur des secteurs d'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique;
- **Tubes étirés (TE)** – fabrication de tubes en inox étirés de haute précision destinés à l'industrie automobile, aux appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques ainsi que dans la construction de machines-outils.

Il n'existe pas de ventes ou autres transactions entre les secteurs d'activités constructions métalliques et tubes inox. Les transactions inter-secteurs concernent:

- les prestations entre le secteur constructions métalliques et Efimex;
- les prestations à l'intérieur des tubes inox, soit entre tubes soudés et tubes étirés.

Les prix de transferts entre les secteurs d'activités sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les secteurs géographiques du groupe sont basés sur la localisation des actifs. Le chiffre d'affaires est présenté selon la localisation géographique des clients.

Les résultats des secteurs d'activités comprennent tous les produits et les charges qui peuvent être directement attribués aux secteurs.

Les actifs sectoriels comprennent les créances clients, les stocks, les travaux en cours actifs, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les passifs sectoriels comprennent les travaux en cours passifs, les engagements de leasing ainsi que les provisions.

2.1. Résultats par secteurs d'activités

En KCHF

| | | | 2007 | | | |
|--|--------------------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|-----------------|-----------------|
| | Constructions métalliques (CM) | Tubes soudés (TS) | Tubes étirés (TE) | Autres et non alloué | Elimination | Total |
| Chiffre d'affaires net externes | 43'347 | 35'691 | 34'841 | 450 | - | 114'329 |
| Chiffre d'affaires net intersecteurs | 6 | 12'094 | 72 | 180 | (12'352) | - |
| Autres produits d'exploitation | 136 | 48 | 23 | - | - | 207 |
| Total des produits d'exploitation | 43'489 | 47'833 | 34'936 | 630 | (12'352) | 114'536 |
| Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement | (17'685) | (34'098) | (20'389) | | 12'166 | (60'006) |
| Services, jouissance de biens de tiers | (14'288) | (2'588) | (2'105) | (615) | 16 | (19'580) |
| Frais de personnel | (14'628) | (5'270) | (7'360) | (170) | 170 | (27'258) |
| Autres charges d'exploitation | (226) | (160) | (153) | (5) | - | (543) |
| Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) | (3'338) | 5'717 | 4'929 | (160) | - | 7'149 |
| Amortissements | (1'255) | (554) | (581) | - | - | (2'389) |
| Résultat opérationnel (EBIT) | (4'593) | 5'164 | 4'349 | (160) | - | 4'760 |
| Charges financières | (34) | | | (2'866) | | (2'900) |
| Produits financiers | | | | 2'340 | | 2'340 |
| Résultat avant impôts | (4'627) | 5'164 | 4'349 | (686) | - | 4'200 |
| Impôts sur le bénéfice | | | | (1'087) | | (1'087) |
| Résultat net de l'exercice | (4'627) | 5'164 | 4'349 | (1'773) | - | 3'113 |

La perte opérationnelle de l'exercice 2007 de l'unité Constructions Métalliques provient essentiellement de 4 projets spécifiques qui ont grevé l'exercice pour KCHF 4'300. Cette perte n'est pas liée à une éventuelle sous occupation des installations.

En KCHF**2006 Retraité**

| | Constructions métalliques (CM) | Tubes soudés (TS) | Tubes étirés (TE) | Autres et non alloué | Elimination | Total |
|--|---|----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|--------------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires net externes | 37'298 | 24'654 | 26'646 | 112 | | 88'710 |
| Chiffre d'affaires net intersecteurs | 229 | 8'763 | 97 | 59 | (9'148) | - |
| Autres produits d'exploitation | 80 | 72 | 1 | 325 | - | 478 |
| Total des produits d'exploitation | 37'607 | 33'489 | 26'744 | 496 | (9'148) | 89'188 |
| Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement | (12'335) | (22'984) | (14'991) | - | 8'860 | (41'450) |
| Services, jouissance de biens de tiers | (12'595) | (2'647) | (1'982) | (241) | 288 | (17'177) |
| Frais de personnel | (13'269) | (5'155) | (6'921) | (37) | - | (25'382) |
| Autres charges d'exploitation | (86) | (63) | (70) | - | - | (219) |
| Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) | (678) | 2'640 | 2'780 | 218 | - | 4'960 |
| Amortissements | (1'319) | (679) | (670) | | - | (2'668) |
| Résultat opérationnel (EBIT) | (1'997) | 1'961 | 2'110 | 218 | - | 2'292 |
| Charges financières | (93) | | | (656) | | (749) |
| Produits financiers | | | | 664 | | 664 |
| Résultat avant impôts | (2'090) | 1'961 | 2'110 | 226 | - | 2'207 |
| Impôts sur le bénéfice | | | | (455) | | (455) |
| Résultat net de l'exercice | (2'090) | 1'961 | 2'110 | (229) | - | 1'752 |

2.2. Actifs et passifs par secteurs d'activités**En KCHF****Au 31.12.2007**

| | Constructions métalliques (CM) | Tubes soudés (TS) | Tubes étirés (TE) | Autres et non alloué | Total |
|--|---|----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|---------------|
| Total des actifs | 35'585 | 17'811 | 15'600 | 5'133 | 74'128 |
| Total des engagements à court et long terme | 5'050 | 1'079 | - | 29'156 | 35'285 |
| Investissements : | | | | | |
| – Immobilisations corporelles | 176 | 203 | 214 | - | 592 |
| – Immobilisations incorporelles | 42 | 6 | 6 | - | 54 |
| Total des investissements | 218 | 209 | 220 | - | 646 |
| Dont investissements en leasing | - | - | - | - | - |

En KCHF

| | Au 31.12.2006 | | | | Total |
|--|--------------------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|---------------|
| | Constructions métalliques (CM) | Tubes soudés (TS) | Tubes étirés (TE) | Autres et non alloué | |
| Total des actifs | 28'201 | 17'369 | 15'295 | 9'869 | 70'734 |
| Total des engagements à court et long terme | 4'022 | 1'843 | 111 | 28'326 | 34'302 |
| Investissements : | | | | | |
| – Immobilisations corporelles | 1'270 | 207 | 172 | - | 1'648 |
| – Immobilisations incorporelles | 62 | 54 | 51 | - | 167 |
| Total des investissements | 1'332 | 261 | 223 | - | 1'815 |
| Dont investissements en leasing | 780 | - | - | - | 780 |

2.3. Information par secteurs géographiques

En KCHF

2007

2006 Retraité

| | Chiffre d'affaires net | Total des actifs | Investis- sements | Chiffre d'affaires net | Total des actifs | Investis- sements |
|--------------|---------------------------|---------------------|----------------------|---------------------------|---------------------|----------------------|
| Suisse | 30'866 | 74'128 | 646 | 40'659 | 70'734 | 1'815 |
| Allemagne | 21'674 | | | 18'396 | | |
| Italie | 10'638 | | | 7'730 | | |
| France | 26'527 | | | 7'676 | | |
| Japon | 473 | | | 5'069 | | |
| Qatar | 8'870 | | | - | | |
| Autres | 15'281 | | | 9'180 | | |
| Total | 114'329 | 74'128 | 646 | 88'710 | 70'734 | 1'815 |

3. Chiffre d'affaires net

En KCHF

2007

2006 Retraité

| | | |
|-------------------------------------|----------------|---------------|
| Ventes de biens | 114'228 | 88'473 |
| Prestations de service | 101 | 237 |
| Total chiffre d'affaires net | 114'329 | 88'710 |

L'augmentation du chiffre d'affaires net provient essentiellement du prix élevé du nickel sur le marché en 2007 comparé à 2006 pour notre activité Tubes Inox ainsi que de l'évolution positive du taux de change EUR / CHF.

4. Autres produits d'exploitation

| En KCHF | 2007 | 2006 |
|---|-------------|-------------|
| Propres prestations activées | 19 | 80 |
| Dissolution de provision | 174 | 325 |
| Autres produits | 14 | 73 |
| Total autres produits d'exploitation | 207 | 478 |

5. Matières et approvisionnement

| En KCHF | 2007 | Retraité 2006 |
|--|---------------|--------------------------|
| Matières premières, approvisionnement | 57'667 | 38'487 |
| Variation de stocks de produits en cours | (2'608) | (361) |
| Consommables | 4'132 | 2'606 |
| Pièces de rechanges | 703 | 657 |
| Matériels informatiques | 112 | 61 |
| Total matières et approvisionnement | 60'006 | 41'450 |

6. Services, jouissance de biens de tiers

| En KCHF | 2007 | 2006 |
|--|---------------|---------------|
| Sous-traitance | 9'606 | 8'820 |
| Frais de transport | 2'706 | 2'434 |
| Energies | 2'111 | 2'117 |
| Entretien & maintenance | 567 | 737 |
| Frais industriels | 281 | 250 |
| Frais généraux | 2'673 | 1'878 |
| Sous-total services | 17'944 | 16'236 |
| Locations d'installations et machines d'exploitation | 1'636 | 941 |
| Sous-total jouissance de biens de tiers | 1'636 | 941 |
| Total services, jouissance de biens de tiers | 19'580 | 17'177 |

7. Frais de personnel

| En KCHF | 2007 | 2006 |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| Salaires et appointements | 18'107 | 16'982 |
| Charges sociales | 3'459 | 3'118 |
| Personnel temporaire | 4'987 | 4'801 |
| Autres charges du personnel | 705 | 481 |
| Total frais du personnel | 27'258 | 25'382 |

| Effectifs moyens | 2007 | 2006 |
|---------------------------------|-------------|-------------|
| Unité Constructions Métalliques | 124 | 122 |
| Unité Tubes Inox | 130 | 129 |
| Total effectifs moyens | 254 | 251 |

8. Autres charges d'exploitation

| En KCHF | 2007 | 2006 |
|--|-------------|-------------|
| Impôts divers, taxes et pénalités | 285 | 150 |
| Publication, abonnement, documentation | 123 | 69 |
| Attribution à la provision perte sur débiteurs | 135 | - |
| Total autres charges d'exploitation | 543 | 219 |

9. Charges et produits financiers

| En KCHF | 2007 | 2006 |
|--|--------------|-------------|
| Intérêts sur dettes financières | 560 | 330 |
| Intérêts sur financement leasing | 34 | 93 |
| Commissions et frais bancaires | 221 | 125 |
| Pertes de change réalisées sur liquidités, clients et fournisseurs | 1'971 | 201 |
| Pertes de change non réalisés sur clients et fournisseurs | 114 | - |
| Total charges financières | 2'900 | 749 |

| | | |
|--|--------------|------------|
| Intérêts sur liquidités | 10 | 34 |
| Intérêts sur créances | 84 | 64 |
| Gains de change réalisés sur liquidités, clients et fournisseurs | 2'246 | 284 |
| Gains de change non réalisés sur clients et fournisseurs | - | 282 |
| Total produits financiers | 2'340 | 664 |

10. Impôts

| En KCHF | 2007 | 2006 |
|---|--------------|-------------|
| Impôts courants | 902 | 155 |
| Impôts différés | 185 | 300 |
| Impôts sur le bénéfice | 1'087 | 455 |
| En KCHF | 2007 | 2006 |
| Composants des impôts courants | | |
| Impôts concernant l'exercice | 765 | 240 |
| Impôts concernant des exercices antérieurs | 137 | (85) |
| Impôts courants | 902 | 155 |
| En KCHF | 2007 | 2006 |
| Composants des impôts différés | | |
| Clients | - | 54 |
| Stocks | - | 183 |
| Travaux en cours | - | (237) |
| Immobilisations corporelles | (25) | 315 |
| Immobilisations incorporelles | 281 | (8) |
| Autres créanciers | (41) | (7) |
| Pertes reportables | (30) | - |
| Impôts différés | 185 | 300 |
| En KCHF | 2007 | 2006 |
| Explication de la charge d'impôts | | |
| Taux d'imposition moyen du groupe | 22.6% | 24.5% |
| Résultat avant impôts | 4'200 | 2'207 |
| Impôts sur le bénéfice au taux moyen du groupe | 950 | 540 |
| Impôts courants concernant des exercices antérieurs | 137 | (85) |
| Impôts sur le bénéfice au taux effectif | 1'087 | 455 |

Il n'y a pas eu de modification dans les taux d'imposition des différentes sociétés du groupe. La baisse du taux moyen du groupe par rapport à l'exercice 2006 est liée au poids de chaque société dans le résultat

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--|-------------------|-------------------|
| Composants des impôts différés au passif du bilan | | |
| Clients | 270 | 270 |
| Stocks | 752 | 752 |
| Travaux en cours | 843 | 843 |
| Immobilisations corporelles | 838 | 863 |
| Immobilisations incorporelles | 371 | 90 |
| Autres créanciers | - | 41 |
| Provisions | 426 | 426 |
| Provision pour impôts différés | 3'500 | 3'285 |
| En KCHF | | |
| Composants des impôts différés à l'actif du bilan | | |
| Pertes reportables | 30 | - |
| Actif d'impôts différés | 30 | - |

Les actifs d'impôts correspondent à un déficit de l'exercice de la filiale Efimex qui sera porté en déduction des bénéfices futurs attendus pour cette société. Le groupe considère les objectifs fixés dans le plan à 3 ans de cette société comme hautement réaliste.

Aucun impôt différé passif n'a été reconnu sur les bénéfices reportés de la filiale Efimex car le groupe contrôle la politique de distribution de dividendes de cette dernière et aucun versement de dividende n'est prévu dans un avenir prévisible.

11. Dividendes payés et proposés

La société verse un seul dividende annuel. Le 27 avril 2007, l'assemblée générale ordinaire de Zwahlen & Mayr SA a approuvé la proposition du conseil d'administration de verser un dividende de CHF 10.00 par action, soit CHF 702'000.00 (2006 : dividende de CHF 10.00 par action, soit CHF 702'000). Le dividende a été mis en paiement le 2 mai 2007. Lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2008, il sera proposé de verser un dividende de CHF 10.00 par action, soit CHF 702'000.00 concernant l'exercice 2007.

12. Liquidités et équivalents de liquidités

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--|-------------------|-------------------|
| Banques | 1'648 | 7'044 |
| Comptes courant postal | 62 | 75 |
| Caisse | 2 | 7 |
| Total liquidités et équivalents de liquidités | 1'712 | 7'126 |

13. Créances clients

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Clients | 20'922 | 15'502 |
| Provisions pour créances douteuses | (478) | (343) |
| Clients, parties liées | 447 | 451 |
| Total créances clients | 20'891 | 15'610 |

Les créances clients ne portent pas d'intérêts et sont en général payables à échéance de 30 à 90 jours.

Au 31 décembre 2007, des créances clients d'une valeur nominal de KCHF 478 (2006 : KCHF 343) ont été totalement dépréciées individuellement. Le Groupe n'applique pas de dépréciation collective. Les mouvements de la provision pour créances douteuses se détaillent comme suit :

| En KCHF | Dépréciées individuellement |
|---------------------|------------------------------------|
| Au 1er janvier 2006 | (399) |
| Constitution | - |
| Utilisation | 42 |
| Dissolution | 14 |
| Au 31 décembre 2006 | (343) |
| Constitution | (135) |
| Utilisation | - |
| Dissolution | - |
| Au 31 décembre 2007 | (478) |

Au 31 décembre, l'échéancier des créances clients est résumé ci-après :

| En KCHF | | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|-------------------------------|---------------|-------------------|-------------------|
| Non échues et non dépréciées | | 11'643 | 9'973 |
| Echues et non dépréciées | < 30 jours | 1'781 | 3'778 |
| Echues et non dépréciées | 30 à 60 jours | 5'776 | 672 |
| Echues et non dépréciées | 60 à 90 jours | 1'577 | 308 |
| Echues et non dépréciées | > 90 jours | 114 | 879 |
| Total créances clients | | 20'891 | 15'610 |

14. Stocks

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|---|-------------------|-------------------|
| Matières premières, approvisionnements | 9'371 | 9'279 |
| Provision pour dépréciation de stock matières premières | (622) | (622) |
| Produits en cours | 3'165 | 1'462 |
| Produits finis | 2'900 | 1'996 |
| Total stocks | 14'814 | 12'115 |

15. Travaux en cours

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|---|-------------------|-------------------|
| Travaux en cours sur commandes | 42'916 | 55'858 |
| Facturation partielle | (24'459) | (11'700) |
| Avances reçues sur travaux en cours | (12'285) | (38'596) |
| Total travaux en cours | 6'172 | 5'562 |
| Montants présentés au bilan : | | |
| Travaux en cours actifs | 10'122 | 7'947 |
| Travaux en cours passifs | (3'950) | (2'385) |
| | 6'172 | 5'562 |
| Montant des produits comptabilisés durant l'exercice | 43'347 | 37'298 |

Le groupe est actuellement en procédure d'arbitrage sur deux affaires en cours. Sur l'une d'elle, aucun ajustement n'a été apporté sur les comptes, aussi bien au 31.12.2006 qu'au 31.12.2007.

Par contre, pour l'autre objet, des expertises favorables ont eu lieu en 2007 et l'issue de cette procédure devrait intervenir en 2008. Les revendications de facturation complémentaire par Zwahlen & Mayr SA se portent sur un montant de plus de KEUR 2'800. La perte de cette affaire s'élève à fin 2007 à près de KCHF 4'500, avant revendications.

Au 31 décembre 2007, KCHF 2'050 ont été réintégrés dans les résultats de l'exercice sous revue. En effet, les différents rapports d'expertise en notre possession rendent hautement probable la récupération minimale de ce montant. La perte de l'affaire est ainsi ramenée à environ KCHF 2'500.

De plus, la perte d'une des affaires déficitaires est principalement imputable à des livraisons défectueuses de matières premières. Une procédure est ouverte à l'encontre du fournisseur en vue de récupérer tout ou partie de la perte.

16. Immobilisations corporelles

Au 31.12.2007

| En KCHF | Terrains et immeubles | Installations techniques et équipements | Outillages industriels et commercial | Autres immobili- sations | Immobili- sations en cours | Total |
|-----------------------------|----------------------------------|--|---|---|---|---------------|
| Valeur d'acquisition | | | | | | |
| Etat au 01.01.2007 | 30'048 | 24'494 | 3'354 | 2'387 | 39 | 60'322 |
| Acquisitions (*) | 3 | 16 | 65 | 112 | 396 | 592 |
| Cessions | - | - | - | - | - | - |
| Reclassements | - | - | - | - | - | - |
| Etat au 31.12.2007 | 30'051 | 24'510 | 3'419 | 2'499 | 435 | 60'914 |
| Amortissements | | | | | | |
| Etat au 01.01.2007 | 12'961 | 18'126 | 2'976 | 1'872 | - | 35'935 |
| Amortissements | 852 | 838 | 166 | 228 | - | 2'084 |
| Cessions | - | - | - | - | - | - |
| Etat au 31.12.2007 | 13'813 | 18'964 | 3'142 | 2'100 | - | 38'019 |
| Total net | 16'238 | 5'546 | 277 | 399 | 435 | 22'895 |

| | | | | | | |
|---------------------------------|--------|--------|---|---|---|---------------|
| (*) Dont acquisition en leasing | - | - | - | - | - | - |
| Valeur d'assurance incendie | 30'759 | 21'990 | - | - | - | 52'749 |

Au 31.12.2006

| En KCHF | Terrains et immeubles | Installations techniques et équipements | Outillages industriels et commercial | Autres immobili- sations | Immobili- sations en cours | Total |
|-----------------------------|----------------------------------|--|---|---|---|---------------|
| Valeur d'acquisition | | | | | | |
| Etat au 01.01.2006 | 29'822 | 23'488 | 3'217 | 2'282 | 45 | 58'854 |
| Acquisitions (*) | 226 | 1'130 | 144 | 109 | 39 | 1'648 |
| Cessions | - | (160) | (7) | (4) | - | (171) |
| Reclassements | - | 36 | - | - | (45) | (9) |
| Etat au 31.12.2006 | 30'048 | 24'494 | 3'354 | 2'387 | 39 | 60'322 |
| Amortissements | | | | | | |
| Etat au 01.01.2006 | 12'077 | 17'260 | 2'816 | 1'614 | - | 33'767 |
| Amortissements | 884 | 1'025 | 166 | 262 | - | 2'337 |
| Cessions | - | (159) | (6) | (4) | - | (169) |
| Etat au 31.12.2006 | 12'961 | 18'126 | 2'976 | 1'872 | - | 35'935 |
| Total net | 17'087 | 6'368 | 378 | 515 | 39 | 24'387 |

| | | | | | | |
|---------------------------------|--------|--------|---|---|---|---------------|
| (*) Dont acquisition en leasing | - | 780 | - | - | - | 780 |
| Valeur d'assurance incendie | 30'759 | 21'990 | - | - | - | 52'749 |

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 1'070 au 31.12.2007 et de KCHF 1'648 au 31.12.2006.

17. Immobilisations incorporelles

Au 31.12.2007

| En KCHF | Frais de développement | Droits de brevets | Licences et développement informatique | Immobilisations en cours | Total |
|-----------------------------|------------------------|-------------------|--|--------------------------|--------------|
| Valeur d'acquisition | | | | | |
| Etat au 01.01.2007 | 188 | 133 | 2'398 | 40 | 2'759 |
| Acquisitions | - | - | 48 | 6 | 54 |
| Cessions | - | - | - | - | - |
| Reclassements | - | - | 46 | (46) | - |
| Etat au 31.12.2007 | 188 | 133 | 2'492 | - | 2'813 |
| Amortissements | | | | | |
| Etat au 01.01.2007 | 131 | 83 | 1'739 | - | 1'953 |
| Amortissements | 31 | 26 | 248 | - | 305 |
| Cessions | - | - | - | - | - |
| Etat au 31.12.2007 | 162 | 109 | 1'987 | - | 2'258 |
| Total net | 26 | 24 | 505 | - | 555 |

Au 31.12.2006

| En KCHF | Frais de développement | Droits de brevets | Licences et développement informatique | Immobilisations en cours | Total |
|-----------------------------|------------------------|-------------------|--|--------------------------|--------------|
| Valeur d'acquisition | | | | | |
| Etat au 01.01.2006 | 181 | 133 | 2'232 | 37 | 2'584 |
| Acquisitions | 7 | - | 157 | 3 | 167 |
| Cessions | - | - | - | - | - |
| Reclassements | - | - | 9 | - | 9 |
| Etat au 31.12.2006 | 188 | 133 | 2'398 | 40 | 2'759 |
| Amortissements | | | | | |
| Etat au 01.01.2006 | 66 | 56 | 1'500 | - | 1'622 |
| Amortissements | 65 | 27 | 239 | - | 331 |
| Cessions | - | - | - | - | - |
| Etat au 31.12.2006 | 131 | 83 | 1'739 | - | 1'953 |
| Total net | 57 | 50 | 659 | 40 | 806 |

Les frais de développement représentent essentiellement des coûts inhérents à la mise en œuvre du concept de sécurité au travail selon la MSST (Médecins et autres spécialistes pour la sécurité au travail).

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges durant l'année ne sont pas significatifs.

18. Dettes financières

| En KCHF | Taux effectif | Échéance | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|-----------------------------|------------------|-----------|---------------|---------------|
| Dettes à court terme | | | | |
| Découverts bancaires | 4.7% | A vue | 68 | 940 |
| Avance à terme fixe | 4.0% | 27.6.2008 | 1'000 | 3'000 |
| Avance à terme fixe | 3.9% | 27.6.2008 | 3'000 | 3'000 |
| Avance à terme fixe | 3.7% | 30.6.2008 | 6'000 | 6'000 |
| | | | - | 3'000 |
| Engagements de leasing | 2.4% | 2008 | 408 | 600 |
| | | | 10'476 | 16'540 |
| Dettes à long terme | | | | |
| Engagements de leasing | 2.4% | 2009-2011 | 688 | 1'096 |
| | | | 688 | 1'096 |
| Total | | | 11'164 | 17'636 |

Les mouvements des dettes financières sont analysés comme suit :

| En KCHF | 2007 | 2006 |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Etat au 1er janvier | 17'636 | 15'943 |
| Augmentation des dettes | - | 2'543 |
| Remboursement des dettes | (6'472) | (850) |
| Etat au 31 décembre | 11'164 | 17'636 |

Les avances à terme fixe sont utilisées dans le cadre du financement d'exploitation. Elles permettent de faire face au besoin en fonds de roulement. Principalement négociées à court terme, les A.T.F offrent un niveau de flexibilité dans la gestion de trésorerie.

Au 31.12.2007 les limites de crédits accordées par les établissements financiers sont de KCHF 19'000 pour une utilisation de KCHF 10'000. La juste-valeur des avances à terme fixe est équivalente à leur valeur comptable, celles-ci ayant été renégociées au 27.12.2007.

La juste valeur des engagements de leasings est calculée avec les taux d'intérêts courant fournis par le Crédit Suisse, partenaire du Groupe.

| | 31.12.2007 | | 31.12.2006 | |
|--------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | En compte | Juste Valeur | En compte | Juste Valeur |
| Engagements de leasing à court terme | 408 | 411 | 600 | 601 |
| Engagements de leasing à long terme | 688 | 700 | 1'096 | 1'112 |
| | 1'096 | 1'111 | 1'696 | 1'713 |
| Taux moyen | 2.4% | 3.9% | 2.4% | 3.7% |

19. Provisions

| En KCHF | 31.12.2007 Provision pour litiges et risques produits | 31.12.2006 Provision pour litiges et risques produits |
|--------------------------------|--|--|
| Etat au 1er janvier | 174 | 996 |
| Constitution | - | - |
| Utilisation | - | (135) |
| Dissolution | (174) | (687) |
| Etat net au 31 décembre | - | 174 |

La dissolution de provision enregistrée en 2007 se rapporte à des risques pour des litiges relatifs à des travaux effectués (constructions métalliques) pour un montant de KCHF 134 ainsi que des contestations sur du matériel livré à des clients tubes inox pour KCHF 40. Ces cas ont été réévalués et le risque considéré comme nul.

20. Prévoyance en faveur du personnel

| | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|---|-------------------|-------------------|
| Principales hypothèses actuarielles | | |
| Taux d'actualisation | 3.25% | 3.00% |
| Augmentation future des salaires | 1.50% | 1.50% |
| Augmentation future des rentes | 0.00% | 0.00% |
| Rendement à long terme attendu des actifs du régime | 4.75% | 4.50% |
| Durée active résiduelle moyenne des employées (en années) | 8.72 | 8.50 |

Les taux de rendement attendus par catégorie d'actifs sont déterminés par référence aux indices boursiers relevant. Le taux de rendement attendu global de 4.75% pour 2007 (2006 : 4.5%) est obtenu par pondération des taux par catégorie en fonction de leur poids dans le total des investissements du portefeuille.

| Charge de prévoyance comptabilisée dans les frais de personnel En KCHF | 2007 | 2006 |
|---|--------------|--------------|
| Coût des services rendus | 879 | 933 |
| Coût financier | 681 | 606 |
| Rendement attendu des actifs du régime | (1'032) | (1'013) |
| Pertes / (gains) actuariels comptabilisés (§ 92f.) | - | - |
| Pertes / (gains) actuariels comptabilisés (§ 58A) | - | - |
| Effet de la limitation § 58 (b) | 590 | 560 |
| Coût net de la prévoyance du groupe | 1'118 | 1'086 |
| Rendement effectif des actifs du régime | 414 | 941 |

| Engagement de prévoyance comptabilisé au bilan | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--|-------------------|-------------------|
| En KCHF | | |
| Valeur actualisée des engagements de prévoyance | 20'544 | 23'622 |
| Juste valeur des actifs du régime | (24'166) | (23'193) |
| (Excédent) / Insuffisance d'actifs | (3'622) | 429 |
| Profit / (perte) actuariels non comptabilisés | 1'913 | (1'548) |
| Montants non comptabilisés selon § 58 (b) | 1'709 | 1'119 |
| (Excédent) / Insuffisance d'actifs comptabilisé | - | - |
| | | |
| Réconciliation des engagements de prévoyance | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
| En KCHF | | |
| Valeur actualisée de l'obligation au début de l'exercice | 23'622 | 21'125 |
| Coût financier | 681 | 606 |
| Coût des services rendus | 879 | 933 |
| Cotisations des participants au régime | 783 | 758 |
| Prestations servies | (788) | (1'863) |
| Primes d'assurance nettes et charges | (554) | (512) |
| Profit / (perte) actuariel | (4'079) | 2'575 |
| Valeur actualisée de l'obligation en fin d'exercice | 20'544 | 23'622 |
| | | |
| Réconciliation des actifs du régime | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
| En KCHF | | |
| Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice | 23'193 | 22'783 |
| Rendement attendu des actifs | 1'032 | 1'013 |
| Cotisations de l'employeur | 1'118 | 1'086 |
| Cotisations des participants au régime | 783 | 758 |
| Prestations servies | (788) | (1'863) |
| Primes d'assurance nettes et charges | (554) | (512) |
| Profit / (perte) actuariel | (618) | (72) |
| Juste valeur des actifs du régime en fin d'exercice | 24'166 | 23'193 |
| | | |
| Composants de l'actif du régime | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
| Liquidités | 9.5% | 1.6% |
| Obligations | 55.6% | 52.0% |
| Actions | 20.3% | 27.0% |
| Placements alternatifs | 5.7% | 9.4% |
| Immobilier | 8.9% | 10.0% |
| Total | 100.0% | 100.0% |

Informations concernant l'exercice en cours et les exercices précédents

En KCHF

| | 31.12.2007 | 31.12.2006 | 31.12.2005 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Valeur actualisée de l'obligation | (20'544) | (23'622) | (21'125) |
| Actifs du régime | 24'166 | 23'193 | 22'783 |
| Excédent / (Insuffisance) | 3'622 | (429) | 1'658 |
| Ajustements liés à l'expérience sur les engagements | 4'079 | (2'575) | 178 |
| Ajustements liés à l'expérience sur les actifs | (618) | (72) | 921 |

Le groupe prévoit de verser des cotisations à hauteur de KCHF 1'125 à la fondation de prévoyance pour l'exercice 2008.

21. Fonds propres

| | Droit de vote ¹ | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--|-----------------------------------|-------------------|-------------------|
| Actions au porteur | | | |
| Nombre d'actions au porteur, valeur nominale de CHF 200.00 | 57.26% | 40'200 | 40'200 |
| En KCHF | | 8'040 | 8'040 |
| <hr/> | | | |
| Sitindustrie Suisse SA | 34.83% | 24'453 | 18'645 |
| Cotubel SA, Belgique | 0.00% | - | 5'320 |
| <hr/> | | | |
| Actions nominatives | | | |
| Nombre d'actions nominatives, valeur nominale de CHF 200.00 | 42.74% | 30'000 | 30'000 |
| En KCHF | | 6'000 | 6'000 |
| <hr/> | | | |
| Sitindustrie Suisse SA | 35.61% | 25'000 | 25'000 |
| Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA) | 7.12% | 5'000 | 5'000 |
| Valeur nominale totale du capital-actions | | 14'040 | 14'040 |

¹ Situation au 31 décembre 2007

Toutes les actions au porteur et nominatives émises sont entièrement libérées.

22. Engagements

Engagements de leasing financiers

| En KCHF | 31.12.2007 | | 31.12.2006 | |
|---|---------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
| | Paiements minimaux | Valeur actualisée | Paiements minimaux | Valeur actualisée |
| A un an | 430 | 408 | 634 | 600 |
| Entre un et cinq ans | 708 | 688 | 1'136 | 1'096 |
| <hr/> | | | | |
| Total des paiements minimaux | 1'138 | 1'096 | 1'770 | 1'696 |
| Moins montants correspondant aux intérêts | (42) | | (74) | |
| Valeur actualisée des paiements minimaux | | 1'096 | 1'696 | 1'696 |

Engagements de leasing opérationnels

| En KCHF | 31.12.2007 | | 31.12.2006 | |
|---|---------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
| | Paiements minimaux | Valeur actualisée | Paiements minimaux | Valeur actualisée |
| A un an | 10 | 9 | - | - |
| Entre un et cinq ans | 13 | 12 | - | - |
| Total des paiements minimaux | 23 | 21 | - | - |
| Moins montants correspondant aux intérêts | (2) | | - | |
| Valeur actualisée des paiements minimaux | 21 | 21 | - | - |

Engagements en faveur de tiers

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--|-------------------|-------------------|
| Garanties de bonne fin sur travaux Constructions métalliques | 8'962 | 9'248 |
| Garanties de bonne fin sur travaux Tubes inox | 1'829 | 427 |
| Total | 10'791 | 9'675 |

Les garanties sont accordées par les banques au travers de garanties de restitution d'acompte ainsi que des garanties de bonne fin de travaux. Ces engagements sont donnés dans le cadre des marchés conclus avec nos clients constructions métalliques et tubes inox.

Actifs mis en gage

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--|-------------------|-------------------|
| Terrains et immeuble (valeur au bilan) | 16'238 | 17'087 |
| Constitution de gages | 6'000 | 6'000 |
| Utilisation de gages | 6'000 | 6'000 |

Ces actifs ont été mis en gage en faveur des banques afin de garantir les dettes bancaires (Note 18). Ils sont matérialisés par deux cédulas hypothécaires en 1er rang enregistrées sous les n° 212365 et 212366 respectivement de KCHF 4'200 et KCHF 1'800 sur les parcelles n°1241 et n°1224 sises à Aigle.

Actifs et Passifs éventuels

Dans le cadre d'un litige avec un client sur une affaire de conduites forcées, une procédure d'arbitrage a été initiée en 2007 et sa résolution devrait intervenir en 2008 voir 2009. Les revendications de Zwahlen & Mayr SA portent sur un montant de KCHF 900, celles de notre client sur un montant de KCHF 800.

De plus, à la suite d'un problème de qualité de l'acier, un autre de nos chantiers a pris du retard et le client pourrait facturer à Zwahlen & Mayr SA des pénalités de retard pouvant s'élever à environ KEUR 850. Néanmoins, en cas d'une éventuelle facturation par notre client, le montant serait immédiatement porté à charge du fournisseur d'acier, qui en a été informé.

Pour ces deux litiges en cours, le groupe estime qu'aucun impact financier négatif ne devrait résulter de ces procédures, ni en 2008, ni dans les années futures.

23. Gestion des risques financiers

Risque de taux d'intérêt

La politique de Zwahlen & Mayr, découlant du risque sur le financement, consiste en des opérations à court et moyen terme qui sont toutes effectuées à taux fixe. Dès lors, le groupe n'est pas exposé au risque de taux variable

Quant aux risques liés aux liquidités, dont les opérations sont effectuées aux taux variables, le groupe les considère comme insignifiants.

Risque de monnaie étrangère

Zwahlen & Mayr est exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise.

Pour l'activité Tubes inox, 95% des contrats sont en monnaies étrangères, principalement en euro. La matière première, qui représente entre 55% et 65% de la valeur de production, est achetée en euro. Ces positions nous permettent de considérer que le risque de change sur cette activité est faible. En effet, les dettes et les créances étant pour l'essentiel de même nature et de termes équivalents, une compensation est effectuée et seul le net fait l'objet d'une couverture dans le cadre d'une évolution défavorable des taux de change par rapport au franc Suisse.

Pour l'activité Constructions métalliques nos chantiers exécutés à l'étranger sont facturés en euro. La matière première, qui représente environ le quart du prix de revient, est achetée en fonction du marché, soit en euro, soit en franc Suisse. A condition égale, l'approvisionnement en euro est privilégié. De plus, la part des dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaies locale (euro) représente en moyenne près de 30% du prix de vente. Les différentes positions créent ainsi un risque de change entre 45 % et 60% du prix de vente, et aucune couverture spécifique n'est effectuée. En effet, à ce jour, le groupe accepte le risque.

Le tableau ci-dessous présente les soldes en monnaies étrangères au 31.12.2007 et au 31.12.2006

| En KCHF | Liquidités | 31.12.2007 | |
|---|------------|--------------|----------------|
| | | Clients | Fournisseurs |
| Positions en EUR | 631 | 7'402 | (2'542) |
| Positions en USD | 64 | 96 | - |
| Positions en GBP | 9 | | |
| Total positions en monnaies étrangères | 704 | 7'498 | (2'542) |

| En KCHF | Liquidités | 31.12.2006 | |
|---|--------------|--------------|----------------|
| | | Clients | Fournisseurs |
| Positions en EUR | 2'058 | 4'457 | (1'666) |
| Positions en USD | 196 | 74 | (110) |
| Positions en GBP | 10 | | |
| Total positions en monnaies étrangères | 2'264 | 4'531 | (1'776) |

Le tableau suivant présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable du taux de change de l'euro, toutes autres variables étant constantes par ailleurs.

| En KCHF | Augmentation / Diminution du cours EURO | Effet sur le résultat avant impôt | Effet sur les capitaux propres |
|----------------|---|---|--------------------------------------|
| 2007 | +5% | 275 | - |
| | -5% | (275) | - |
| 2006 | +5% | 140 | - |
| | -5% | (140) | - |

Les capitaux propres ne sont pas influencés par une éventuelle variation du taux de change.

Risque de crédit

Ce risque correspond à l'éventualité qu'une contrepartie ne puisse honorer ses engagements contractuels. Le groupe n'est exposé à aucune concentration de risques de par la diversification de ses clients et leur répartition sur différentes régions géographiques.

Le Groupe gère le risque crédit client de la manière suivante :

- pour l'activité Tubes Inox, en couvrant jusqu'à 90% du risque sur l'ensemble des contrats par le biais d'une police d'assurance spécifique;
- pour l'activité Constructions Métalliques, en attribuant des critères stricts de solvabilité afin de s'assurer de la qualité de nos clients qui ne correspondent pas aux catégories collectivités publiques ou régies fédérales.

De plus, une analyse est effectuée mensuellement sur la base des postes ouverts et les actions de recouvrement y relatives sont lancées immédiatement.

Nous considérons ainsi que le risque de défaillance des clients, susceptibles d'avoir un impact significatif sur notre situation financière et notre résultat est limité.

Le risque de crédit maximum correspond à la somme de tous les actifs financiers et il se décompose de la manière suivante :

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|---|-------------------|-------------------|
| Liquidités et équivalents de liquidités | 1'712 | 7'126 |
| Créances clients | 20'444 | 15'159 |
| Créances clients, parties liées | 447 | 451 |
| Autres créances | 817 | 765 |
| Impôts à récupérer sur le résultat | 246 | 470 |
| Autres créances fiscales | 2'046 | 1'239 |
| Risque de crédit maximum | 25'712 | 25'210 |

Risque de liquidité

La Direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe Zwahlen & Mayr au meilleur coût. Les niveaux des lignes de crédits confirmés et de trésorerie disponible sont fixés en fonction des prévisions de besoin de financement, assorties d'une marge de sécurité pour faire face aux aléas économiques.

Au 31 décembre 2007, la trésorerie nette s'élève à KCHF 1'712 auquel s'ajoutent les lignes bancaires à moyen et long terme confirmées et non utilisées. Zwahlen & Mayr n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Le tableau ci-dessous répartit les différentes échéances des engagements contractuels du Groupe (y compris intérêts) sur une base non escomptée:

En KCHF

31 décembre 2007

| | Échéance | | | Total |
|---|---------------|-----------------------|------------|---------------|
| | < 3 mois | > 3 mois < 1 année | > 1 année | |
| Dettes bancaires | 68 | 10'191 | | 10'259 |
| Fournisseurs | 11'600 | | | 11'600 |
| Fournisseurs, parties liées | 1'477 | | | 1'477 |
| Part à court terme des engagements de leasing | 108 | 323 | | 430 |
| Engagements de leasing à long terme | | | 708 | 708 |
| Total | 13'253 | 10'514 | 708 | 24'474 |

En KCHF

31 décembre 2006

| | Échéance | | | Total |
|---|---------------|-----------------------|--------------|---------------|
| | < 3 mois | > 3 mois < 1 année | > 1 année | |
| Dettes bancaires | 16'073 | | | 16'073 |
| Fournisseurs | 6'915 | | | 6'915 |
| Fournisseurs, parties liées | 1'904 | | | 1'904 |
| Part à court terme des engagements de leasing | 159 | 476 | | 634 |
| Engagements de leasing à long terme | | | 1'136 | 1'136 |
| Total | 25'051 | 476 | 1'136 | 26'662 |

24. Parties liées

■ Filiale comprise dans le périmètre de consolidation

| | | | en KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|-----------|--------|--|----------------|------------|------------|
| | Siège | Activité | Capital social | % Intérêts | % Intérêts |
| Efimex SA | Genève | Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature | 600 | 100 | 100 |

Zwahlen & Mayr SA est la société mère, elle-même détenue à 70.44% par le groupe Sitindustrie Spa en Italie.

■ Soldes au bilan avec les sociétés du groupe Sitindustrie

Les relations commerciales concernent exclusivement des filiales du Groupe Sitindustrie. Les transactions s'effectuent selon les conditions du marché, sans autres formes d'avantages.

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--|----------------|----------------|
| Créances auprès de sociétés du groupe | 447 | 451 |
| - Sitindustrie Equipment | | 46 |
| - Sitindustrie Inox | 11 | - |
| - Sitindustrie AM | 42 | - |
| - Sitindustrie Suisse | 15 | - |
| - Sitindustrie Tubes & Pipes Foshan | 379 | 405 |
| Dettes envers des sociétés du groupe | (1'477) | (1'904) |
| - BSL T.R. | (8) | (13) |
| - Malgra' | (4) | (3) |
| - Sitindustrie Suisse | (135) | - |
| - Sitai Inox | (1'079) | (1'719) |
| - Sitindustrie Spa | (251) | (145) |
| - Sitindustrie Equipement | - | (24) |
| - Sitindustrie Tubes Pipes Foshan | - | 11 |
| - Taltos | - | (11) |

■ Transactions réalisées avec les sociétés du groupe Sitindustrie

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--|--------------|------------|
| Ventes de biens et prestations de service | 1'107 | 722 |
| - BSL T.R. | | 17 |
| - Sitai Inox | 666 | 297 |
| - Sitindustrie AM | 42 | - |
| - Sitindustrie Spa | | - |
| - Sitindustrie Suisse | 20 | 20 |
| - Sitindustrie Tubes Pipes Foshan | 379 | 388 |

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Achats de biens et services | (24'398) | (22'243) |
| – BSL Tubes & Raccords | (8) | (68) |
| – Malgra' | (4) | (3) |
| – Sitai Inox | (23'892) | (21'160) |
| – Sitindustrie Spa | (494) | (465) |
| – Sitindustrie Tubes Pipes Foshan | - | (547) |
| Produits financiers | 34 | 64 |
| - Sitindustrie Suisse | 34 | 64 |

■ **Rémunération des principaux dirigeants**

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|--|-------------------|-------------------|
| Membres du conseil d'administration | | |
| Avantages à court terme | 156 | 146 |
| Membres de la direction | | |
| Avantages à court terme | 1'730 | 1'427 |
| Prestations de retraites | 400 | 130 |

Il n'existe aucun autre avantage à long terme.

25. Variations du fonds de roulement

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|---|-------------------|-------------------|
| (Augmentation)/Diminution des créances d'exploitation | (5'292) | (3'776) |
| (Augmentation)/Diminution des autres créances | (859) | (19) |
| (Augmentation)/Diminution des stocks | (2'699) | (2'666) |
| (Augmentation)/Diminution des travaux en cours | (610) | 5'392 |
| (Augmentation)/Diminution des correctifs d'actifs | 269 | (114) |
| Augmentation/(Diminution) des fournisseurs | 4'275 | 2'213 |
| Augmentation/(Diminution) des autres créanciers | 1'251 | 486 |
| Augmentation/(Diminution) des correctifs de passifs | - | (101) |
| Utilisation des provisions | - | (135) |
| Variations du fonds de roulement | (3'665) | 1'280 |

26. Gestion du capital

La politique du Groupe est de maintenir un niveau de capital solide pour continuer le financement du développement de ses activités, de s'assurer d'une bonne notation du risque de crédit et de distribuer un dividende aux actionnaires. Le Groupe n'est pas sujet à des obligations externes de gestion du capital.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2007 et 2006.

Le Groupe gère son capital sur la base du facteur d'endettement. Le facteur d'endettement est défini comme le rapport entre les engagements à court et long terme et le cash flow d'exploitation qui représente le résultat net de l'exercice augmenté des amortissements de la période. La politique du Groupe est de maintenir ce ratio en dessous de 10.

| En KCHF | 31.12.2007 | 31.12.2006 |
|-------------------------------------|--------------|--------------|
| Ratio: facteur d'endettement | | |
| Engagements court et long terme | 35'285 | 34'302 |
| Cash flow d'exploitation | 5'502 | 4'420 |
| Facteur d'endettement | 6.413 | 7.761 |

27. Principaux taux de change

| | Cours de fin d'année 2007 | Cours de fin d'année 2006 |
|-------|------------------------------|------------------------------|
| 1 USD | 1.12280 | 1.21940 |
| 1 EUR | 1.65550 | 1.60690 |
| 1 GBP | 2.24240 | 2.39610 |

28. Evénements après la date de clôture

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 18 mars 2008 par le conseil d'administration, lequel a autorisé la publication. Les comptes annuels consolidés sont néanmoins soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2008.

Entre le 31 décembre 2007 et le 18 mars 2008, il ne s'est produit aucun événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport.

A l'Assemblée générale de
Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 25 mars 2008

Rapport du réviseur des comptes consolidés

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de résultat, variation des fonds propres, tableau des flux de trésorerie, et annexes, pages 18 à 54) de Zwahlen et Mayr S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses, ainsi que selon les International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards, et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Mark Hawkins
Expert-comptable diplômé
(responsable du mandat)



Serge Clément
Expert-comptable diplômé

Gouvernance d'entreprise

L'organisation et les principes de la comptabilité et du contrôle financier de Zwahlen & Mayr SA répondent aux exigences de la loi, aux recommandations du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», à la directive Corporate Governance (DCG) de la SWX Swiss Exchange entrée en vigueur le 1er juillet 2002 et de ses révisions jusqu'au 31 décembre 2007, ainsi qu'aux statuts de la société. Sauf mention spécifique, les informations données dans ce rapport reflètent la situation au 31.12.2007.

1. Structure du groupe et actionariat

1.1 Structure du Groupe

Zwahlen & Mayr SA, dont le siège est à Aigle, regroupe une unité de production Constructions Métalliques et une unité de production Tubes Inox. Elle détient une seule participation (100 %), la société Efimex SA, de siège social à Genève, au capital de CHF 600'000.

Zwahlen & Mayr SA est cotée au SWX Swiss Exchange sous le code ISIN ZWM CH0002661731.

Au 31 décembre 2007, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à 30'817'800 CHF.

Au 29.02.08, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à 30'888'000 CHF.

1.2 Actionnaires principaux

Au 31 décembre 2007, les actionnaires principaux de Zwahlen & Mayr SA étaient :

| Nom | Actions détenues (nominatives) | Droit de vote en % |
|--|--------------------------------|--------------------|
| Sitindustrie Suisse SA | 25'000 | 35.61 |
| Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA) | 5'000 | 7.12 |

| Nom | Actions détenues (porteurs) | Droit de vote en % |
|------------------------|-----------------------------|--------------------|
| Sitindustrie Suisse SA | 24'453 | 34.83 |

1.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1 Capital émis et entièrement libéré

Le capital-actions émis de Zwahlen & Mayr SA s'élevait au 31 décembre 2007 à 14'040'000 CHF. Il est entièrement libéré.

2.2 Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Zwahlen & Mayr SA n'a pas émis de capital autorisé ni conditionnel.

2.3 Modification du capital

Il n'y a pas eu de modification de capital intervenue au cours des trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital-actions de Zwahlen & Mayr SA est divisé en 70'200 actions d'une valeur nominale de 200 CHF chacune, toutes entièrement libérées, dont 30'000 actions nominatives numérotées de 1 à 30'000 et 40'200 actions au porteur numérotées de 30'001 à 40'200.

Chaque action donne droit à une voix lors de l'assemblée générale ainsi qu'à un dividende proportionnel à la valeur nominale de l'action.

Il n'existe pas de bons de participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des actions nominatives

Toutes les cessions ou transmissions d'actions nominatives sont soumises à l'agrément préalable du conseil d'administration ; cette restriction vaut également pour la constitution d'un usufruit ou d'un gage. Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les personnes morales et les sociétés de personnes ayant la capacité juridique qui sont regroupées entre elles par des liens en capital, en voix, par le biais d'une direction unique ou sous forme analogue, ainsi que des personnes physiques ou morales ou des sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éviter les restrictions en matière d'inscription, sont considérées comme un seul acquéreur du point de vue de cette disposition.

Le conseil d'administration peut également refuser l'inscription au Registre des actions si, sur sa demande, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom ou pour son propre compte.

Les titres nominatifs émis, actions ou certificats d'actions, mentionnent expressément que leur transfert et leur nantissement sont soumis à l'agrément du conseil d'administration, avec référence à l'article correspondant des statuts.

La procédure et les conditions préalables à la levée des privilèges statutaires et des restrictions de transfert ne sont pas décrites dans les statuts. Dès lors, la loi suisse est applicable.

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles et d'options.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres du conseil d'administration

Philippe Pot, administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 1995, est président depuis décembre 2005. Ingénieur civil et Dr ès sciences de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, il est également titulaire d'une maîtrise fédérale d'entrepreneur. Il a été directeur régional, puis directeur général jusqu'en 1994 du groupe de construction Zschokke SA, après avoir été, de 1974 à 1983, directeur pour la Suisse romande et membre de la direction du groupe Walo Bertschinger SA et, de 1963 à 1974, directeur général d'un groupe de construction actif dans les cantons de Vaud et du Valais. En 2007, il est membre du Conseil d'administration de Losinger Construction SA, de PraderLosinger SA (président) et de Gunnebo (Suisse) SA. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Fausto Bocciolone est vice-président de Zwahlen & Mayr SA depuis 2002. Il est titulaire d'un diplôme d'expert comptable. Après avoir suivi le business de l'activité vannes du Groupe Sitindustrie et occupé le poste de directeur général, il devient en 1994 administrateur délégué de Valvometal Spa et assume la charge de responsable de la division Vannes & Installations. A partir de 1999, il coordonne la stratégie des activités de la division métaux non ferreux.

Président de Sitai Spa et du Groupe Sitindustrie depuis le 7 décembre 2001, il est membre du conseil d'administration de la plupart des sociétés du Groupe. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Massimo Bocciolone est administrateur de Zwahlen & Mayr depuis juin 2005. Il a acquis par la pratique une formation technique au sein de la division Inox du Groupe Sitindustrie. Après avoir travaillé deux années en Angleterre, il occupe en 1983 d'abord le poste de responsable d'une unité opérative du secteur des tubes Inox. Il élargit ensuite son expérience dans ce domaine en y exerçant successivement d'autres fonctions importantes, pour assumer finalement la charge de responsable de la division Inox, la plus importante du Groupe Sitindustrie. Il est également président et administrateur-délégué de plusieurs sociétés du Groupe Sitindustrie. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Jean-Claude Badoux, Professeur, Dr et Dr hc, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1999. Il est président honoraire de l'EPFL. Il fait partie du conseil d'administration de la Société des éditions techniques universitaires à Zürich et a siégé au conseil d'administration du groupe Coop et de son bureau jusqu'à juin 2005, ainsi qu'à celui du CSEM (Centre suisse d'électronique et microtechnique) jusqu'à fin 2004. De plus, il exerce la fonction de Président de la Commission d'Honneur de la SIA à Zurich. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Bernard Dutoit est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 1991. Il est titulaire d'une licence de l'école des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne. Il a été directeur administratif et financier de 1976 à 1988 de l'entreprise de construction Schmalz SA, puis administrateur-délégué de cette société de 1988 à 1997, dont il a présidé le conseil d'administration de 1994 à 1997, date de la fusion avec les entreprises Preiswerk SA et Stuang SA sous la dénomination de Batigroup SA. Il est administrateur de ce groupe jusqu'en 1999. Actuellement il est président de la société Garage Parc Montreux Gare SA et de la société Ivoire-Suisse Abidjanaise de Granit en Côte d'Ivoire. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Bruno Eynard est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 2003. Il est titulaire d'une Laurea in Giurisprudenza de l'Université de Urbino (Italie) et d'un Master of Comparative Law de New York University, NY, USA. Il a commencé à travailler en 1955 au bureau de Zurich de l'Istituto Mobiliare Italiano pour devenir responsable des contrats de financements internationaux au siège à Rome. En 1968, il entre au Service Juridique de la Banque Européenne d'Investissement au Luxembourg pour prendre sa retraite en 1997 en tant que directeur général. Il a été nommé ensuite administrateur et directeur général de "Sanpaolo – IMI International". De nationalité italienne, il réside au Luxembourg.

Giulio Mortara est administrateur depuis 2005. Il est diplômé en ingénierie industrielle de l'université de Bologne. Pendant 30 ans, il s'est consacré à la gestion d'entreprises industrielles de diverses branches, en particulier dans la métallurgie (sidérurgie, machines outils, mécano-soudure). Par la suite, en tant que professionnel indépendant, il a continué à travailler comme consultant en gestion économique et financière d'entreprises de toutes dimensions.

De nationalité italienne, il réside en Italie.

Jean-Claude Rochat est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1994. Ingénieur-physicien diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne et titulaire d'un master en recherche opérationnelle, il a travaillé comme chercheur et chargé de cours à l'EPFL. Directeur des finances de la Ville de Lausanne de 1978 à 1981, conseiller personnel du Président du Comité International Olympique de 1982 à 1994, il préside l'Organisme médico-social vaudois depuis 1995. Il est membre depuis 1978 du Parlement du Canton de Vaud, dont il a présidé la commission des finances de 1991 à 1997. Parallèlement à ces activités, il est président de diverses fondations. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Peter Schmalz est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 2003, avec une interruption en 2005 et 2006. Il a obtenu son diplôme d'ingénieur civil à l'EPFZ en 1969 et son doctorat ès sciences à l'EPFL en 1976. Après avoir été professeur à l'Université de Sherbrooke au Québec et chef de section à l'Office fédéral des routes, il a été durant dix ans administrateur-délégué de l'entreprise de construction Locher & Cie AG à Zurich. En 1997, il a ouvert son bureau de consultant à Nussbaumen, Argovie. Son mandat principal est la présidence de la SMDK, société gérant la décharge de déchets spéciaux de Kölliken, Argovie. Il est en outre membre de plusieurs associations et de comités de normalisation.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Aucun administrateur n'a fait partie des organes de direction de la société ou d'une société du même groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue, ni n'entretient de relations d'affaires privées avec Zwahlen & Mayr SA.

3.2 Autres activités et groupement d'intérêt

Ces points figurent dans les profils des membres du conseil d'administration (chiffre 3.1).

3.3 Election et durée du mandat

3.3.1 Procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

Les membres du conseil d'administration de Zwahlen & Mayr SA sont élus globalement pour une durée de mandat d'un an et sont rééligibles.

La limite d'âge des membres du conseil est, en règle générale, fixée à 75 ans.

3.3.2 Première élection et terme du mandat

| Nom | Nationalité | Année de naissance | Titre | Membre depuis | Terme du mandat | Exécutif/ Non exécutif |
|---------------------------|-------------|--------------------|--------------|---------------|-----------------|---------------------------|
| Philippe Pot | CH | 1934 | Président | 23.06.1995 | Avril 2008 | non exécutif |
| Fausto Bocciolone | I | 1970 | Vice – Prés. | 20.06.2003 | Avril 2008 | non exécutif |
| Massimo Bocciolone | I | 1961 | | 17.06.2005 | Avril 2008 | non exécutif |
| Jean-Claude Badoux | CH | 1935 | | 18.06.1999 | Avril 2008 | non exécutif |
| Bernard Dutoit | CH | 1941 | | 28.06.1991 | Avril 2008 | non exécutif |
| Bruno Eynard | I | 1932 | | 20.06.2003 | Avril 2008 | non exécutif |
| Giulio Mortara | I | 1936 | | 17.06.2005 | Avril 2008 | non exécutif |
| Jean-Claude Rochat | CH | 1946 | Secrétaire | 23.06.1994 | Avril 2008 | non exécutif |
| Peter Schmalz | CH | 1943 | | 20.06.2003 | Avril 2008 | non exécutif |

3.4 Organisation interne

3.4.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Outre les tâches inaliénables et intransmissibles décrites par la loi, le conseil d'administration définit les objectifs stratégiques et attribue les moyens humains et financiers pour les réaliser (voir également ch. 3.6. ci-après). Il examine régulièrement les règlements et directives qu'il a édictés et les adapte en fonction des besoins. Il contrôle en particulier l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne (SCI) de la société.

Le président du conseil d'administration assure la direction du conseil dans l'intérêt de la société. Il veille à ce que la préparation, la délibération, la prise de décisions et l'exécution de celles-ci se déroulent correctement. Il est le garant de l'information des membres du conseil et veille, en collaboration avec la direction, à mettre à leur disposition en temps utile les documents nécessaires.

Le conseil d'administration a institué trois comités du conseil : le comité exécutif, le comité d'audit et le comité de rémunération et nomination.

3.4.2 Composition, attributions et délimitation des compétences des comités du conseil d'administration

Comité exécutif du conseil

La supervision de la gestion courante de la société est déléguée au comité exécutif du conseil d'administration formé de MM. Philippe Pot (président), Fausto Bocciolone et Giulio Mortara.

Le comité exécutif du conseil agit conformément à la stratégie décidée par le conseil d'administration et dans l'intérêt de la société. Il se tient régulièrement au courant de la marche des affaires, et contrôle le respect des budgets et l'application des procédures d'acquisition et de réalisation des affaires. Il s'assure que les risques significatifs de l'entreprise sont identifiés et maîtrisés. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de MM. Jean-Claude Rochat, président, Bernard Dutoit et Massimo Bocciolone. Il bénéficie d'un accès sans restriction à tous les collaborateurs, documents, livres, archives et locaux de la société.

Le comité d'audit supervise les processus internes de reporting financier de la société, et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) et de l'organe de révision externe. Il s'assure de l'indépendance de ce dernier et du suivi de ses recommandations par la direction. Il veille à la conformité de la comptabilité aux règles applicables en la matière et à la mise à disposition des directeurs des unités de production des informations financières indispensables à la conduite des affaires. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Il fournit au conseil d'administration des recommandations relatives à la présentation des comptes statutaires et consolidés à l'assemblée générale.

Comité de rémunération et de nomination

Le comité de rémunération et nomination est composé de MM. Philippe Pot (président), Fausto Boccione et Giulio Mortara.

Le comité de rémunération et de nomination supervise la politique de rémunération de la société. Il veille à ce que les rémunérations soient en ligne avec le niveau pratiqué par les entreprises de la branche et en rapport avec la contribution réelle au succès de l'entreprise, sans créer de fausses incitations. Il dispose d'une compétence décisionnelle en matière de rémunération des membres du conseil d'administration, de la direction et des membres des comités de direction des unités de production.

Il prépare la procédure soumettant à l'assemblée générale des actionnaires les propositions de nomination d'administrateurs, et présente au conseil d'administration les candidatures aux postes de direction, après avoir si nécessaire audité les candidats.

3.4.3 Méthode de travail du conseil d'administration et de ses comités

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, mais au moins quatre fois par an. La durée moyenne des séances est de 4 heures. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont envoyés avant les séances aux membres du conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Les directeurs sont, dans la règle, invités à participer à tout ou partie des séances avec voix consultative. En 2007, le conseil d'administration a tenu cinq séances, sur convocation de son président.

Le comité exécutif du conseil se réunit au moins dix fois par an, mais plus souvent si la marche des affaires l'exige. Les directeurs sont régulièrement invités à participer aux séances avec voix consultative. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2007, le comité exécutif a tenu dix séances, sur convocation de son président.

Le comité d'audit tient au minimum deux séances par année, sur la base des boucllements au 30 juin et au 31 décembre. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2007, le comité d'audit a tenu deux séances, sur convocation de son président.

Le comité de rémunération et de nomination se réunit au moins deux fois par année, en janvier pour approuver les augmentations de salaire proposées par la direction, arrêter les salaires des directeurs et des membres des comités de direction, et en décembre pour préparer les propositions de nomination à présenter au conseil d'administration. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. En 2007, le comité de rémunération et de nomination a tenu deux séances, sur convocation de son président.

3.5 Compétences

Outre les attributions intransmissibles et inaliénables découlant de l'art. 716a CO, le conseil d'administration se réserve en particulier les compétences suivantes :

- définition de la stratégie, en particulier du développement de secteurs d'activité et de marchés nouveaux,
- création ou dissolution des succursales et des sociétés détenues directement ou indirectement par l'entreprise,
- modification du capital - actions des sociétés détenues directement ou indirectement,
- détermination des règles applicables à l'acquisition ou à la vente des actions de la société,
- approbation du budget annuel de la société, du budget consolidé, de leurs adaptations en cours d'année et des investissements non prévus au budget,
- approbation des comptes annuels soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et examen régulier des garanties financières et autres engagements hors bilan,

Le conseil d'administration a délégué la conduite opérationnelle des deux unités de production à deux directeurs respectifs, et la gestion de l'administration et des finances de l'ensemble de la société à un directeur administratif et financier, tous trois placés sous la haute surveillance du comité exécutif du conseil.

Chaque directeur d'unité porte seul la responsabilité de la conduite et de la gestion de son unité de production, le directeur administratif et financier celle de la gestion de son domaine de compétence. Celui-ci apporte en outre aux directeurs d'unité le soutien administratif et financier nécessaire à la bonne marche des unités de production (comptabilité industrielle, suivi des encaissements, disponibilité de trésorerie, étude du financement d'investissements, etc.).

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Pour chaque séance ordinaire du conseil d'administration, la direction de la société établit et fait parvenir aux administrateurs, avant chaque réunion du conseil, un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production (entrées de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), le compte de perte et profits et le bilan de la société, l'état de la trésorerie, les garanties et les engagements hors bilan, la gestion et la formation du personnel, et un rapport sur les systèmes QSE, de contrôle interne (SCI) et de gestion des risques. Ces éléments sont présentés par les directeurs respectifs et, cas échéant, commentés par les membres du comité exécutif. Les administrateurs peuvent ainsi obtenir toutes les informations souhaitées et faire toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.

De même, avant chaque réunion ordinaire du comité exécutif, la direction de la société établit et fait parvenir aux membres de ce comité, un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production (entrées de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), éléments présentés et commentés par les directeurs concernés.

En 2007, compte tenu des difficultés rencontrées, le président P. Pot et l'administrateur G. Mortara ont assisté à toutes les séances de direction de l'unité Constructions Métalliques, et en particulier aux séances concernant les activités des succursales en France et en Italie.

4. Direction

L'organisation de la direction présentée ci-après tient compte de la structure particulière de la société, qui est constituée de deux unités de production distinctes, actives dans deux domaines industriels différents.

4.1 Membres de la direction

Le conseil d'administration a délégué la conduite et la gestion de

- de l'unité Constructions Métalliques à M. Jean-Pierre Garin, directeur,
- de l'unité Tubes Inox à M. Eric Aigroz, directeur,
- de l'administration et des finances à M. Eric Decroux directeur jusqu'au 7 juin 2007, puis à M. Mirko Coltro à partir du 8 juin 2007.

Chacun des directeurs des unités de production est assisté dans sa tâche par un comité de direction, qu'il préside, et dont les membres ont voix consultative.

Les deux comités de direction sont composés comme suit :

Comité de direction de l'unité Constructions Métalliques

| Nom | Nationalité | Année de naissance | Titre |
|-----------------------------------|-------------|--------------------|-----------------------------|
| Jean-Pierre Garin | CH | 1944 | Directeur de l'unité CM |
| René Ryser | CH | 1941 | Directeur adjoint CM |
| Eric Decroux (_ 7.06.07) | F | 1960 | Directeur adm. et financier |
| Mirko Coltro (dès 8.06.07) | CH | 1972 | Directeur adm. et financier |
| Patrick Jacques | CH | 1963 | Resp. de production |
| Stefan Walt | CH | 1963 | Resp. ventes & marketing |
| François Rappo | CH | 1955 | Responsable Q.S.E. |

Jean-Pierre Garin est directeur de l'unité Constructions Métalliques depuis juin 2001. Il préside à ce titre le comité de direction de l'unité. Titulaire d'un CFC de dessinateur en construction métallique, il est entré en 1970 dans la société, où il a occupé différentes fonctions opérationnelles en Suisse et à l'étranger, dont celle de responsable du secteur vente et marketing depuis janvier 1991, avec le titre de sous-directeur. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

René Ryser est entré dans la société en 1971 et il est directeur-adjoint de l'unité Constructions Métalliques depuis juin 2001, responsable du secteur Conception & Développement. Ingénieur civil EPFL, il accède à ce poste après avoir occupé successivement les fonctions d'ingénieur, puis en 1990 d'ingénieur en chef au sein du bureau technique. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Eric Decroux a été directeur administratif et financier de juillet 2000 à juin 2007. Il est titulaire d'un diplôme d'étude comptable supérieur et d'une maîtrise en sciences économiques acquise à l'université de Grenoble II. Entré au service de l'entreprise en 1987 en qualité de comptable, il a également assumé la charge de contrôleur de gestion de la division Tubes Inox du Groupe Sitindustrie de 2000 à 2001, et depuis 2002, de la division Constructions Métalliques. De nationalité française, il réside en France.

Mirko Coltro est directeur administratif et financier depuis le 8 juin 2007. Il a assumé durant trois ans une responsabilité similaire au sein d'un groupe métallurgique basé en Valais. Il est expert diplômé en finance et controlling. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Patrick Jacques est chef de production, responsable de la fabrication et du montage. Il est titulaire d'un diplôme universitaire technologique dans le domaine du génie mécanique et productique. Entré au service de la société en août 2001 comme chef de production, il est nommé fondé de pouvoir en janvier 2002. Auparavant, il a occupé pendant 11 ans la fonction de responsable du département serrurerie inox au sein de la SA du Four électrique à Delémont. De nationalité française, il réside en Suisse.

Stefan Walt est responsable du service Ventes & Marketing depuis janvier 2003, avec le titre de fondé de pouvoir depuis janvier 2002. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL, il est entré au service de la société en février 2001 en qualité d'ingénieur responsable d'affaires. Auparavant, il a occupé durant 13 ans la fonction d'ingénieur chef de projet dans les bureaux d'ingénieurs Boss à Renens, puis H. Ruppen à Monthey. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

François Rappo est responsable des systèmes qualité, sécurité et environnement de Zwahlen & Mayr SA depuis janvier 2002. Titulaire d'un CFC de constructeur, il est entré dans la société en novembre 1992 comme chef d'atelier d'Efimex SA, filiale à 100% de Zwahlen & Mayr SA. Il devient responsable en 1996 de l'assurance qualité de l'unité Tubes Inox. Nommé fondé de pouvoir le 1er janvier 2004, il est titulaire d'un diplôme de chargé de sécurité CFST. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Comité de direction de l'unité Tubes Inox

| Nom | Nationalité | Année de naissance | Titre |
|----------------------------|-------------|--------------------|-----------------------------|
| Eric Aigroz | CH | 1957 | Directeur de l'unité TI |
| Eric Decroux (_ 7.06.07) | F | 1960 | Directeur adm. et financier |
| Mirko Coltro (dès 8.06.07) | CH | 1972 | Directeur adm. et financier |
| David Auer | CH | 1966 | Directeur commercial |
| François Rappo | CH | 1955 | Responsable Q.S.E. |

Eric Aigroz est directeur de l'unité de production Tubes Inox depuis le 1er juillet 2000. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS en mécanique, il est entré au service de la société en février 1985. Il a d'abord occupé la fonction de responsable de production d'Efimex SA, filiale à 100 % de Zwahlen & Mayr SA, puis dès 1994 de responsable de production du secteur tubes soudés de l'unité de production Tubes Inox.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

David Auer est directeur commercial depuis janvier 2001. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce, il est entré au service de la société en novembre 1998 comme chef de vente. Fondé de pouvoir depuis juillet 2000, il assume la tâche de responsable commercial de l'unité Tubes Inox. Avant son entrée dans la société, il a été chef de vente chez Rüegger SA à Crissier.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

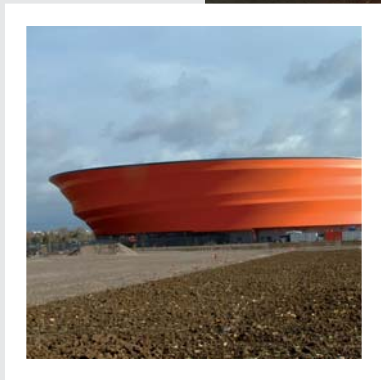
Les comités de direction se réunissent aussi souvent que nécessaire, mais en général une fois par mois, afin de discuter de la marche des affaires et de l'activité opérationnelle des unités de production respectives. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé pour information aux membres du comité exécutif du conseil. Des membres de ce dernier peuvent assister aux séances, afin de se tenir au courant de la marche des affaires.

4.2 Autres activités ou groupement d'intérêts

Ces informations figurent ci-dessus, dans les profils individuels des membres de la direction.

4.3 Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.



5 Rémunération, participations et prêts

Tous les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération qui varie en fonction de leur responsabilité au sein du conseil, de leur participation effective aux séances, de leur participation aux comités du conseil et, cas échéant, de prestations spécifiques demandées par la société. Cette rémunération ne dépend en aucun cas des résultats de la société.

La rémunération des directeurs et du personnel d'encadrement comporte une part fixe et une part variable, dépendant de l'atteinte d'objectifs quantitatifs et personnels fixés en début d'année par le comité exécutif. Cette part variable représente 10 % d'un salaire annuel de 100'000 CHF et plus, et 6 % d'un salaire inférieur à 100'000 CHF, pourcentages majorés d'un coefficient variant de 0 à 2 en fonction du résultat obtenu par rapport aux objectifs fixés.

Toutes les rémunérations sont payées en espèces, à l'exclusion de tout paiement en actions.

La rémunération des membres du conseil d'administration, des directeurs et des membres des comités de direction est fixée par le comité de rémunération et de nomination une fois par an, cas particuliers réservés.

6 Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les statuts de la société ne dérogent pas à l'article 689 CO en ce qui concerne le droit de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou de la représentation de leurs actions par des tiers librement désignés.

6.2 Quorums statutaires

L'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections conformément aux articles 703 et 704 CO.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale se fait, vingt jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce. Elle figure en outre sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch sous la rubrique "Informations financières".

La convocation comporte les mentions exigées par l'art. 700 al.2 CO. Elle mentionne en outre la mise à disposition des actionnaires, au siège de la société, du rapport de gestion et du rapport du réviseur externe, vingt jours au moins avant l'assemblée.

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al.3 et 4 CO.

Aux termes de l'art. 699 al. 3 CO, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10 pour cent au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Conformément à l'art. 699 al. 4 CO, si le conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants.

Toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard 30 jours avant l'assemblée générale. Ce délai et la date limite sont rappelés dans la convocation publiée dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.5 Inscription au registre des actions

La société ne connaît pas de règle statutaire régissant la date limite d'inscription des détenteurs d'actions nominatives au registre des actionnaires.

7 Prises de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

La société n'a pas de clause d'*opting out* / *opting up* dans ses statuts.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans la société ; notamment Zwahlen & Mayr SA n'a pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du conseil d'administration, les directeurs ou d'autres membres dirigeants.

8. Organe de révision

8.1 Durée du mandat de révision et durée de fonction du réviseur responsable

L'assemblée générale des actionnaires du 27 avril 2007 a nommé comme réviseur externe, pour un an, la société de révision Ernst & Young SA à Lausanne,

Le réviseur responsable du mandat de révision 2007 est M. Marc Hawkings.

8.2 Honoraires de révision

Sur l'exercice 2007, les honoraires présentés par la société de révision Ernst & Young représentent un montant de 65'000 CHF pour l'audit intermédiaire et final.

8.3 Honoraires supplémentaires

Des honoraires supplémentaires pour un montant de 31'300 CHF ont été facturés par Ernst & Young. Ils représentent des prestations d'assistance pour la mise en conformité de la société avec les nouvelles exigences de la loi suisse (CO) en matière de contrôle interne et de gestion des risques, et avec les directives de la bourse suisse.

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité d'audit du conseil d'administration a pour tâche de contrôler régulièrement l'efficacité du réviseur externe et de s'assurer de la qualité, de l'intégrité et de la transparence de ses rapports.

Le réviseur externe établit deux management letters, l'une au bouclage intermédiaire du 30 juin, l'autre au bouclage du 31 décembre. Elles contiennent des observations relatives aux postes importants du compte de pertes et profit et du bilan, ainsi que des recommandations pour remédier aux faiblesses constatées dans l'organisation. Les management letters sont présentées au comité d'audit et commentées par le réviseur.

9. Politique d'information

La société donne régulièrement des informations commerciales et financières sur

- les modifications de l'organisation de la société,
- les constructions importantes en cours,
- les références de l'unité Constructions métalliques,
- les résultats financiers semestriels et annuels de la société.

Les informations financières sont publiées dans le respect des règles édictées par SWX concernant la publicité événementielle, les communiqués étant disponibles lors de leur diffusion simultanément sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch. Le lien "Informations financières" situé sur la page d'accueil du site permet un accès direct aux renseignements. Les informations générales et les données financières et de gouvernance d'entreprise sont disponibles en principe en français. Les personnes qui souhaitent recevoir les informations financières de la société peuvent s'inscrire à une liste d'envoi à partir d'un formulaire publié sur le site (système push and pull).

Les informations sur les résultats semestriels sont en outre communiquées dans les principaux journaux économiques de Suisse. Le rapport annuel de gestion est disponible sur demande auprès de l'administration de la société.



Zwahlen & Mayr S.A., zone industrielle 2, 1860 Aigle
tél. 024 468 46 46 - fax 024 468 46 00
e-mail info@zwahlen.ch - www.zwahlen.ch